



Fédération Française

**FFRoller  
Sports®**

28 et 29 novembre 2015

Caen

# Assemblée Générale 2015

PROCES  
VERBAL



PARTENAIRE OFFICIEL

Fédération Française  
Roller Sports

T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66

contact@ffroller.fr

6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt

CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France

www.ffroller.fr

n° Siret 378 467 864 000 39



## ORDRE DU JOUR

---

<b>ORDRE DU JOUR</b> .....	3
<b>1. Allocutions de Bienvenue</b> .....	5
<b>2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 22 et 23 novembre 2014 et 24 janvier 2015</b> .....	8
<b>3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)</b> .....	8
<b>4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2015</b> .....	12
4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF) .....	12
Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes. ....	
4.2. Rapport du commissaire aux comptes .....	15
<b>5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2015 - 2016</b> .....	16
<b>6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2016-2017</b> .....	18
<b>7. Approbation des modifications des statuts (AG extraordinaire)</b> .....	19
<b>8. Approbation des modifications du règlement intérieur</b> .....	20
<b>9. Approbation du règlement financier de la fédération</b> .....	21
<b>10. Rapports des comités et commissions sportifs</b> .....	21
10.1. Comité Patinage Artistique (Marie-Claude MARTINEZ) .....	21
10.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ) .....	22
10.3. Comité Rink Hockey (Lucile LE BORGNE) .....	23
10.3.1. Le sportif .....	23
10.3.2. Les projets .....	23
10.4. Comité Roller Hockey (François BOCK) .....	24
10.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN) .....	24
10.6. Commission Roller Freestyle (Rémi DU PELOUX) .....	24
10.7. Commission Roller Derby (Daniel BONITHON) .....	25
10.8. Commission Skateboard (Hervé LALLEMENT) .....	27
<b>11. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)</b> .....	28
11.1. L'activité fédérale .....	28
11.2. Les statistiques .....	30
11.2.1. Les licenciés .....	30
11.2.2. Le profil des licenciés .....	32
11.2.3. Les clubs .....	34
11.2.4. Les territoires .....	36
11.3. La réforme territoriale .....	37

11.4.	La vie fédérale .....	38
11.5.	Rapport de la Commission Arbitrage et jugement.....	38
11.6.	Rapport de la Commission Equipement.....	38
11.7.	Commission Communication (Boris DARLET).....	39
<b>12.</b>	<b>Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA).....</b>	<b>40</b>
12.1.	Bilan des surclassements supérieurs et des doubles surclassements 2015.....	40
12.2.	Composition de la Commission médicale .....	41
12.3.	Suivi médical réglementaire .....	42
12.4.	Dopage.....	42
<b>13.</b>	<b>Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT).....</b>	<b>43</b>
13.1.	Nature et activité de la DTN .....	43
13.2.	Les évolutions.....	43
13.3.	Le plan « sport citoyen » .....	44
13.4.	La formation (Patrick RINGARD).....	44
13.5.	Le Haut Niveau .....	45
<b>14.</b>	<b>Questions diverses.....</b>	<b>46</b>

Conformément à l'article 9 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut délibérer que si le cinquième des membres représentant le tiers des voix est présent ou représenté, soit 154 clubs représentant 1 555 voix.

262 clubs représentant 2 072 voix sont présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut dès lors valablement délibérer.

Le Président Nicolas BELLOIR ouvre l'Assemblée Générale, avec une allocution de bienvenue.

## 1. Allocutions de Bienvenue

---

C'est avec une réelle émotion que j'ouvre cette Assemblée Générale après que la France ait été frappée lâchement par cette vague d'attentats qui restent encore un élément perturbant dans nos esprits.

C'est une France profondément choquée qui va continuer à travailler, à échanger, à se déplacer pour faire du sport et bien d'autres activités encore. L'émotion et la tristesse qui submergent tous les français sont fortes, et tout pourrait paraître aujourd'hui bien dérisoire face à cette barbarie aveugle dont nous avons été victimes. Suite à ces attentats, après concertation avec le Ministère des Sports et le mouvement sportif, j'ai pris la décision d'annuler toutes les manifestations du week-end du 14 et 15 novembre dernier. Cette décision était pour moi une réaction légitime quelques heures après les attentats. La décence vis-à-vis des victimes, et de la douleur de leurs proches l'exigeaient.

Notre communauté Roller a été touchée par ces attentats. Et nous déplorons quelques victimes blessées, mais aussi et malheureusement le décès de Lola Salines, une joueuse de Derby décrite comme une jeune femme attentionnée, sensible, rigoureuse, branchée, enthousiaste. En souvenir de Lola, mais aussi de ceux qui nous ont quitté cette année, et je pense à Jean-Luc BEDOUET, en Rink Hockey, à Fabrice MALHEUDE et Claude FOURNIER, en Course. Je vous demande de bien vouloir vous lever et observer en leur mémoire une minute de silence.

Dans ce contexte particulier, vous l'aurez compris, le pire serait de se refermer, de cesser de vivre tel que nous l'entendons, collectivement et ensemble. Ce serait certainement une mauvaise réponse. Nous allons donc continuer ce vivre ensemble, dont nous sommes tous des artisans, y compris par notre engagement bénévole. Et donc réunis ce week-end à Caen pour les travaux de notre Assemblée Générale, nous le devons à la ténacité de Jean-Philippe GUTTON, Président de la Ligue, qui avec détermination a su mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil.

Cher Jean-Philippe, toi et ton équipe, soyez en chaleureusement remerciés. Je n'oublie pas non plus tout le travail que vous fournissez au quotidien pour faire progresser la ligue. Et avant de te laisser la parole, je voudrais également remercier ce matin les personnalités présentes, qui nous accompagnent pour ce début des travaux. Je voudrais remercier Monsieur Aristide OLIVIER, adjoint au Maire chargé des sports. Merci de votre présence et de votre bienveillance à l'égard des clubs de roller que vous soutenez dans cette ville de Caen. J'ai lu que vous souhaitiez faire reparler de Caen par le sport. Tous nos vœux vous accompagnent dans ce défi.

Et puis, remercier Madame Marie-Jeanne GOBERT, qui est vice-présidente de la Région, chargée de la vie associative, de la jeunesse et des sports, qui nous accompagne ce matin aussi malgré un emploi du temps chargé. Merci Madame pour votre action et l'action de la Région dans le domaine sportif, qui

sera nécessairement revue avec la réforme territoriale et la recomposition territoriale dont votre région fait l'objet.

Jean-Philippe GUTTON prend la parole.

Mesdames, Messieurs les Présidents, je vous remercie d'être venus, de part et d'autre de la France. Je remercie surtout mes bénévoles, parce qu'il y a une trentaine de bénévoles sur le site pendant tout le week-end.

Aujourd'hui, les « courants de la liberté », évènement d'envergure nationale, les compétitions d'artistique, puis tous les championnats composent la Normandie. Bientôt ce sera la grande Normandie, qui sera doublée par deux, puisque les deux ligues sont à peu près de taille équivalente. Ce seront 48 clubs et 2 800 licenciés.

Je vous souhaite de bons travaux, et une bonne journée.

Monsieur Aristide OLIVIER, adjoint au Maire chargé des sports, prend la parole.

Monsieur le Président de la Fédération, Monsieur le Président de la Ligue, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, en tant que représentant du Maire, je vous souhaite la bienvenue à Caen, dans cette ville, qui a une vraie histoire, avec le sport.

Je vous remercie d'avoir choisi Caen et la Basse-Normandie pour votre Assemblée. C'est aussi la vocation de la ville de pouvoir accueillir des moments importants comme ceux-là pour votre Fédération.

Je me permettrai d'excuser le Maire, Monsieur Joël BRUNEAU, qui est retenu à la Mairie, et qui est sensible aux questions sportives étant lui-même un ancien sportif de Haut Niveau.

La ville de Caen a une vraie histoire avec le sport. Elle est connue nationalement pour son équipe de football, mais c'est une ville qui respire le sport depuis déjà de longues décennies, avec plus de 220 clubs et un nombre d'équipements extrêmement important. Elle a un taux d'équipement, rapporté à son nombre d'habitants, proche de celui de la ville de Lyon. On peut pratiquer tous les sports à Caen. Plus précisément, la ville de Caen est au soutien de l'ensemble des disciplines. C'est un enjeu majeur que la ville a fixé comme priorité, puisque depuis le mois de septembre, l'ensemble des écoliers caennais pratiquent un cycle roller.

Caen c'est également des équipes. Le club de Roller Hockey a vocation à retrouver l'Elite. La discipline de Roller Derby connaît un vrai essor sur la ville. L'enjeu majeur pour les disciplines de roller est la question des équipements. La ville va essayer de trouver un équipement complémentaire.

Je vous souhaite une belle journée de travail et vous remercie d'être venus en Basse-Normandie.

Madame Marie-Jeanne GOBERT, vice-Présidente de la Région, prend la parole.

Mesdames et Messieurs bienvenue dans cette magnifique ville. Je tenais tout d'abord à vous remercier Mesdames, Messieurs les Présidents, Monsieur le Président de la Fédération Française, Monsieur le Président de la ligue pour avoir effectivement fait le choix de cette Assemblée Générale annuelle à Caen, et d'y avoir travaillé d'arrache-pied, pour permettre à l'ensemble de vos participants d'y passer un bon moment. Une Assemblée Générale annuelle est toujours un moment particulier, puisqu'on y réfléchit des orientations ou des actions à prendre, et je ne doute pas que la qualité de votre présence au sein de cette ligue, au niveau national et régional, permettra de nouvelles avancées, puisqu'on l'a vu, il y a de nouvelles dynamiques.

Je tenais à remercier Monsieur le Président. J'étais particulièrement émue par vos propos d'introduction en ouverture de cette Assemblée Générale, parce que vous avez avec dignité effectivement replacé tout l'enjeu que représente le sport dans la République, vous avez rappelé les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, et vous avez montré à quel point cette discipline, le sport, activité humaine par excellence devait jouer un rôle particulier dans la lutte contre les attentats et la

barbarie. Bien sûr des mesures sécuritaires sont nécessaires. Mais on le sait, le socle des fondements qui permettront de lutter contre ces actes criminels, ne reposera que sur les valeurs sportives, éducatives, sur l'accès à la connaissance, sur l'accès à la culture.

La Région est particulièrement attentive à travailler en complémentarité avec l'ensemble des collectivités, et aussi des partenaires privés qui s'engagent et soutiennent le sport, notamment le vôtre, qui a une belle dynamique. En cinq ans, 50 % d'augmentation des clubs. Ce n'est que le fruit de votre travail. Vous saurez nous trouver à vos côtés, c'est le cas de la ville bien évidemment. Ce sera le cas du Conseil Régional. Vous êtes dans une région qui va subir une fusion. Une fusion demande beaucoup d'engagement sur un territoire beaucoup plus grand, et le monde des bénévoles n'est pas le monde des professionnels et des administrations. Ça va nécessiter pour vous de vous interroger : comment à un moment donné avec une fusion et des territoires qui sont parfois très vastes, on puisse être dans la proximité, dans l'humain et avoir des actions territorialisées. C'est essentiel, parce que la jeunesse et le public sportif, est un public mixte, large. Nous devons avoir des actions qui permettent à la fois le loisir, la compétition en sport amateur, mais aussi en sport de haut niveau. C'est le sens que se donne votre équipe de Roller Hockey à Caen. Vous avez à embrasser l'ensemble de ces problématiques, et je ne doute pas que vous aurez une réflexion approfondie, pour permettre avec cette fusion d'être présent sur tous les territoires et renforcer votre action.

La Région sera à vos côtés. Nous avons posé la première pierre d'un équipement emblématique, qui est celui d'un équipement pour nos jeunes sportifs espoirs de notre territoire de la Région, toutes disciplines confondues, au sein d'un Lycée. Cela leur permettra à la fois de pouvoir pratiquer leur sport avec passion, dans des conditions d'accueil, de santé, de suivi, sur le plan scolaire, sur le plan médical, sur le plan de la nutrition dans des conditions idéales. J'espère que nous pourrions y accueillir de nombreux jeunes garçons, et jeunes filles de vos disciplines. Et encore bravo à vous tous, bravo pour le Roller Hockey, bravo pour le Roller Derby. Je pense qu'il est important dans le sport d'avoir ce mélange de toutes les générations, et aussi des hommes et des femmes, des jeunes garçons et des jeunes filles.

Bravo à vous tous, bravo à vous Messieurs les Présidents, bravo aux bénévoles, et bon congrès.

Le Président de la Fédération reprend la parole pour remercier les élus locaux de leurs encouragements. Le travail des bénévoles sera en effet compliqué, face à la recomposition territoriale, à la diminution des aides publiques. Le sport aujourd'hui, comme dans beaucoup de domaines d'activités éprouve quelques difficultés pour fonctionner au quotidien. Mais je sais pouvoir compter sur la perception que vous avez, vous les élus, sur la nécessaire importance que le sport prend dans la vie de tous les jours. Et je suis rassuré sur la capacité de nos bénévoles à pouvoir persuader du bien fondé de défendre les différentes pratiques du roller et du skate sur les territoires qu'ils représentent.

Merci à tous, nous allons pouvoir commencer nos travaux d'Assemblée Générale.

## 2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 22 et 23 novembre 2014 et 24 janvier 2015

---

Stéphane CASTERAN, secrétaire général, soumet au vote les procès-verbaux des 22 et 23 novembre 2014, et 24 janvier 2015

Danielle BONITHON fait observer qu'il manque les rapports d'activités des disciplines au sein du procès-verbal des 22 et 23 novembre 2015.

Pour des raisons techniques liées à l'enregistrement, la Fédération n'a plus accès à ces rapports et n'est donc pas en mesure de les intégrer dans le procès-verbal.

**L'Assemblée Générale adopte à la majorité le procès-verbal de l'Assemblée Générale des 22 et 23 novembre 2014 (abstention : 2 clubs représentant 30 voix)**

**L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2015**

## 3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)

---

Au terme de l'année 2015, il me revient de souligner, de manière condensée, les points sensibles et significatifs de la fédération tout en y intégrant quelques pistes en termes de prospective. Comme vous le savez cette année 2015 a débuté avec un renouvellement du Conseil d'Administration. Lors de mon retour à la Présidence de la Fédération, au mois de janvier dernier suite aux difficultés rencontrées, je m'étais engagé essentiellement sur trois points pour retrouver le chemin d'un fonctionnement fédéral cohérent.

**Premier point :** retrouver de la sérénité au sein du Conseil d'Administration en faisant preuve d'unité autour de notre engagement fédéral, même si nous tous avons des visions parfois différentes. Cette unité elle ne se décrète pas, elle se construit et se renforce par le bon fonctionnement de nos institutions, par la cohérence de notre politique, par le dialogue et par des projets communs. Je crois pouvoir dire que nous y sommes parvenus en remettant tout le monde au travail dans une logique partagée avec la nouvelle organisation du Conseil d'Administration par pôles pour impliquer le maximum d'élus dans la gestion de la fédération. Et une fois n'est pas coutume, je commencerai par remercier les administrateurs de la fédération pour la qualité de nos échanges, pour le sérieux qu'ils apportent à nos travaux, pour leur engagement fédéral, pour la courtoisie et la bonne ambiance qui règnent dans nos réunions de travail.

Cette unité retrouvée nous la devons également à notre Ministère de tutelle par son accompagnement avec ses cadres techniques et son soutien financier. Cette aide est capitale pour fonctionner et on imagine mal un fonctionnement sans cet appui ministériel (et je ne vous parle même pas de la délégation qu'il nous octroie en nous confiant une mission de service public dans la gestion de notre sport). Nous avons su trouver les mots justes et adopter une attitude très positive pour préparer une forme de rebond en proposant une organisation du Conseil d'Administration autour de 5 pôles d'action (vie

fédérale, promotion et développement, vie sportive, pôle médical et administration et finance). Cette organisation plus transversale et flexible a permis de remobiliser tout le monde et de préparer la fédération de demain. Mais de toute évidence ce choix a été aussi un élément important pour rassurer le Ministère, celui d'un signal fort de vouloir faire évoluer notre logique de fonctionnement. Notre fédération doit évoluer, nous l'évoquerons tout à l'heure avec la réforme de notre gouvernance à travers une proposition de nouveaux statuts. Malgré ces soubresauts de fin 2014 je remercie le Ministère d'avoir maintenu sa confiance à la Fédération en nous accordant une subvention via la convention d'objectifs sensiblement égale au montant attendu. Cette confiance a permis de ne pas pénaliser l'activité sportive et fédérale.

**Deuxième point :** s'adapter au contexte permanent d'évolution de notre environnement sportif. Evidemment nous sommes tenus de suivre l'évolution des différents textes réglementaires et politiques publiques en matière sportive. Un exemple celui de la parité, dans le cadre de la féminisation, où les nouveaux statuts proposeront un texte raisonnable et accessible avec un accès partagé aux responsabilités. Autre aspect celui des orientations sportives fixées par le gouvernement qui donnent un rôle multidimensionnel aux fédérations - et donc à ses clubs – qui rend caduc le traditionnel triptyque formation-développement-entraînement assigné aux structures sportives. On attend de nous des engagements et des actions sur le plan de la cohésion sociale, du sport-santé, du sport-nature et plein d'autres actions spécifiques. Fort de ces attentes la fédération a répondu au cours de l'année à l'appel à projets lancé par le Gouvernement dans le cadre du plan « Citoyens du Sport ». Notre projet a été retenu et permettra de conduire d'une part, des actions autour des skate-parks et d'autre part, de mobiliser des jeunes sur la pratique roller dans les quartiers prioritaires et dans les zones rurales. Le recrutement de jeunes en service civique permettra d'assurer la mise en œuvre de ces actions ; nous aurons sur ce sujet l'occasion de revenir vers vous pour vous donner toutes les précisions utiles.

Cette adaptation à notre environnement c'est aussi la nouvelle cartographie des régions en place à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016 qui nous demandera à terme un ajustement de notre organisation fédérale. Le territoire de nos ligues régionales doit correspondre au découpage du ressort territorial des services déconcentrés du Ministère des Sports, sauf dérogation. Cette obligation est statutaire et n'est pas sanctionnée à ce jour si elle n'est pas respectée. Mais les futurs services des sports des nouvelles régions pourront, eux, souhaiter ou exiger un interlocuteur dont le ressort géographique est conforme au leur. Il me semble donc que notre intérêt est d'engager les fusions avant le deuxième semestre 2016 afin d'être en ordre de marche dès que les nouvelles administrations régionales prendront leurs fonctions, et d'être prêts pour les futures élections au sein de la Fédération, à la fois régionales et nationale. Les fusions en elles-mêmes, en dehors du temps de travail et des réunions nécessaires, ne posent guère de problème. En revanche, l'organisation des nouveaux territoires et le respect des sensibilités territoriales, méritent notre attention et notre réflexion. Les fusions doivent être positives, ne pas générer de frustration, et l'organisation à venir compatible avec l'engagement bénévole des dirigeants élus en 2016. La taille de certaines nouvelles ligues est évidemment un problème, tant pour les déplacements de tous les dirigeants, que pour ceux des compétiteurs, mais nous aurons toutes les possibilités de nous organiser comme nous le souhaitons au sein de ses nouvelles entités. Sur ce point je serai très attentif à ce que l'on ait une attitude pragmatique pour ne léser personne quitte à imaginer des dispositifs nouveaux. Nous pouvons imaginer que les prérogatives des ligues qui le souhaitent soient redéfinies et que l'organisation des pratiques compétitives, en tout ou partie, soit confiée à des territoires sportifs raisonnables. Ceci n'est qu'un exemple, mais il me semble important de démontrer que face à cette réforme qui s'impose à nous nous avons la possibilité de trouver des formes d'organisation qui conviennent à toutes les parties prenantes.

**Troisième point :** assurer à mi-mandat le projet de développement de l'olympiade.

Sur ce point l'engagement a été pris auprès du Ministère de ne pas remettre en cause les perspectives de développement engagées par la précédente équipe. Si cet engagement est et sera respecté rien

n'interdit des aménagements pour améliorer et optimiser nos logiques de fonctionnement et dynamiser le recrutement.

La Fédération ne doit plus être perçue seulement sous l'angle institutionnel avec ses rigidités, son éloignement et le sentiment exprimé d'une forme d'inertie. Nous avons évidemment une responsabilité dans cette perception. Et pourtant la Fédération est dirigée par des élus bénévoles comme vous et moi impliqués dans les clubs, les comités départementaux, les ligues mais aussi dans le développement et la promotion des disciplines. Alors pourquoi un tel écart entre ce que nous sommes et ce que nous faisons ? Sans doute n'avons-nous pas suffisamment travaillé sur le fédérer c'est pourquoi confortés par les échanges que nous pouvons avoir avec les uns et les autres, il nous faut produire du lien en direct avec vous tous acteurs de la chaîne fédérale. Dans cette perspective nous avons revu depuis le mois d'octobre dernier l'organisation de nos services à la fédération en mettant en place un service « ressource et développement territorial ». Au-delà de l'appellation de ce service, peut-être abstrait pour certains, ce qu'il faut retenir c'est plutôt sa logique de fonctionnement entièrement dédié aux clubs, aux départements et aux ligues et à tous ceux qui produisent de l'action fédérale. Ce service, piloté par Thierry Cadet, est composé de personnes ayant des compétences aussi bien techniques qu'administratives. En mettant en place cette organisation les instances fédérales ont bien compris que le développement global s'appuie sur ses structures locales, qu'elles doivent être à leur écoute et leur apporter un soutien pour qu'elles assurent leur ancrage territorial et celui de la pratique sportive. La double logique de développement, sportive et territoriale, doit désormais être au cœur de notre politique de développement fédéral. Cette démarche doit contribuer à créer une articulation équilibrée entre les politiques sportives et les politiques territoriales en faveur du développement de la pratique associative, et ainsi créer les conditions nécessaires à la prise en compte de nos problématiques en termes de rénovation et d'extension de nos clubs par les collectivités. En complément d'un projet associatif, nous devons rendre l'activité de nos clubs plus lisible pour le public et nos partenaires et cela passe aussi par la promotion des pratiques autres que la compétition.

La réussite de ce projet doit permettre de bâtir le club de demain et bien sûr de valoriser le travail des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire partager une passion dans l'esprit du service public. Face à la baisse attendue des moyens publics, qu'ils soient nationaux ou territoriaux, l'augmentation du nombre de pratiquants est une réponse incontournable pour garantir les ressources propres des clubs et pérenniser l'organisation fédérale et l'ensemble de ses services. Le club doit, plus que jamais, rester au centre de nos préoccupations et gagner en proximité avec le siège fédéral et ses comités.

Voilà pour les engagements que nous avons pris en début d'année.

Au-delà de cette satisfaction, j'en ai bien conscience il nous reste du chemin à parcourir pour être une Fédération plus attractive et écoutée. Brièvement quelques chantiers à mener.

**Médias.** Cela ne vous aura pas échappé, depuis le début de l'année nous avons mis en place une lettre d'information et revu complètement le site internet. Encore insuffisant, certes, mais un premier pas vers une attention médiatique que nous espérons plus régulière et nécessaire pour faire connaître nos disciplines auprès du grand public.

**Partenariat.** Un mot qui est encore bien peu présent dans l'univers fédéral. Au-delà de quelques engagements avec des marques liés à nos pratiques sportives, la fédération n'a pas de partenariat d'envergure malgré les atouts et les qualités qui pourraient faire d'elle un partenaire de valeur. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons fait le choix d'avoir des bureaux à Paris là où se trouvent les circuits de décision. Ces bureaux nous les partageons avec la FF d'Escrime et celle de Hockey sur Gazon.

**Olympisme.** Un mot qui fait rêver. Derrière Tokyo et sa volonté d'y associer le skateboard aux Jeux Olympiques de 2020, c'est tout le skate et le roller français, pays dans lequel on est olympique ou on ne l'est pas, qui se prend à rêver d'une présence aux Jeux. Les retombées seraient inestimables en termes

de visibilité, de légitimité ou de ressources... Comme disait Molière : "Le chemin est long du projet à la chose" mais poursuivons avec optimisme ce chemin...

Enfin et je ne l'oublie pas évidemment quelques mots sur **nos disciplines**. Les responsables interviendront demain pour donner toutes les informations utiles. Pour ma part de manière volontaire et bien entendu réductrice j'ai retenu un élément pour chaque discipline.

En **roller hockey** on soulignera les performances du Collectif France avec un double titre de vice-champion du Monde et un double titre de Champion d'Europe (bleuets et femmes).

En **artistique**, on saluera les perspectives d'avenir chez les plus jeunes avec les belles prestations de Suzie Etchart en jeunesse fille et Axel Brusq en cadet garçon lors du Championnat d'Europe.

En **derby**, le fait saillant pour 2015 c'est la structuration de cette discipline au sein de la fédération avec le travail très important réalisé par les « derbistes » pour la mise en place du 1<sup>er</sup> Championnat de France.

En **randonnée**, on retiendra la très bonne santé du Circuit National des Rando Vertes avec une fréquentation qui ne se dément pas même si les contraintes d'organisation sont toujours de plus en plus lourdes.

En **rink-hockey** : la médaille de bronze des U20 au Mondial de Rink-Hockey a marqué la saison tout comme la ferveur au Vendeespace lors du 1<sup>er</sup> Mondial de Rink-hockey organisé en France à la Roche s/Yon.

En **skateboard** on insistera sur la volonté de structurer cette discipline au sein de la fédération et dans tous les domaines, la formation est pour les skaters un enjeu fondamental. On citera également le Collectif Fille qui vise à promouvoir la pratique du skateboard féminin. Depuis quelques années la commission skateboard organise une tournée des meilleures représentantes féminines nationales avec un photographe et un caméraman professionnels.

En **Freestyle** on ne peut pas faire l'impasse sur les très belles performances de l'Equipe de France au dernier Championnat du Monde à Turin qui a ramené 5 médailles (3 médailles d'or et deux médailles de bronze).

Enfin en **course**, nous devons également souligner les résultats de l'équipe de France qui rentre de Kaosiung la semaine dernière avec 15 médailles (4 médailles d'or, 8 médailles d'argent, 3 médailles de bronze) plaçant la France au 3<sup>ème</sup> rang des nations mondiales.

Sur le plan sportif je voudrais finir en adressant nos chaleureuses félicitations à l'ensemble des médaillés et classés, mais aussi l'encadrement au sens large, sans oublier le travail des clubs formateurs dont l'engagement exemplaire des responsables permet d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices.

Mesdames, Messieurs, mes chers ami(e)s, au terme de ce rapport moral, je mesure tous les sujets que j'aurais pu aborder tellement notre vie fédérale est riche d'actions, de nos réalisations et de projets. Je laisserai les intervenants qui vont me succéder établir un bilan plus exhaustif de la vie fédérale. Dans un contexte national particulier je souhaite pour ma part conclure avec un message d'optimisme et de confiance dans notre capacité à nous adapter à toutes les contingences administratives ou sportives. Demain, notre sport connaîtra de nouveaux succès, de nouveaux développements, de nouvelles ambitions. C'est grâce à celles et ceux qui s'investissent au quotidien à tous les niveaux, dont en premier lieu les milliers de bénévoles des clubs qui permettent d'accueillir, de fédérer, de former, d'organiser la pratique... et qui sont à ce titre les premiers acteurs de notre développement. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Merci de votre attention  
Le rapport moral du Président est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

**L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport moral du Président**

## 4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2015

---

### 4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé, clos le 30 juin 2015.

Les développements qui suivent ont pour objet de porter à votre connaissance les renseignements financiers et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui vous sembleront utiles durant la présentation des comptes.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

#### 1) Commentaires sur le bilan

##### **ACTIF**

###### Les immobilisations

Elles sont en diminution de 40 472 € (227 798 € contre 268 270 € au 30 juin 2014). Cette diminution est due principalement aux mises au rebut plus importantes que les acquisitions.  
La même analyse peut être faite au niveau des amortissements.

###### L'actif circulant

D'un montant supérieur à celui de l'année dernière (2 297 955 € contre 2 115 982 € au 30 juin 2014).

En cumulant les valeurs mobilières de placement et les disponibilités, la trésorerie est en augmentation (1 968 614 € au 30 juin 2015 pour 1 688 495 € au 30 juin 2014).

##### **PASSIF**

###### Les fonds propres

Ils sont constitués de réserves et du report à nouveau et s'élèvent à 1 241 685 € à la clôture de l'exercice au 30 juin 2015. Ce qui correspond à une augmentation de 8,20 %.

### Les dettes

Elles comprennent à la fois les emprunts, les dettes (fournisseurs et dettes sociales) et les produits constatés d'avance. De manière générale, ces dettes s'élèvent à 1 200 068 €. Ces dettes sont toutes à échéance de moins d'un an.

## **2) Activités et résultats de la fédération durant la saison écoulée**

### **RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation pour l'exercice ressort avec un excédent de 80 712 €.

Ce résultat d'exploitation est réparti de la manière suivante entre les produits et les charges d'exploitation.

#### a) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 482 281 euros en légère augmentation (+4,45%) par rapport à l'exercice précédent.

#### Autres achats et charges externes

Le montant des autres charges et charges externes représente 68 % des charges d'exploitation et sont réparties principalement de la manière suivante :

- Déplacements : 1 108 352 €, soit 46,75 % des autres achats et charges externes ;
- Assurances : 214 706 €, soit 9,05 % des autres achats et charges externes ;
- Etudes et prestations de service : 182 959 €, soit 7,72 % des autres charges et charges externes ;
- Honoraires médicaux : 126 112 €, soit 5,32 % des autres charges et charges externes ;
- Cotisations internationales : 109 384 €, soit 4,61 % des autres charges et charges externes.

#### Salaires et charges sociales

Ces charges, d'un montant de 679 445 €, représentent 19,51 % des charges d'exploitation. Ces frais sont en diminution de 15 031 € par rapport à l'exercice précédent.

#### Amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions d'un montant de 53 756 € (contre 157 533 € au 30 juin 2014) sont en diminution.

Sur cet exercice, aucune provision pour risque n'a été constatée.

#### Autres charges

Les autres charges sont notamment constituées des aides aux clubs, aux ligues/comités départementaux, aux subventions pour manifestations, aux aides personnalisées. Elles s'élèvent à 289 965 €, et sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

#### b) Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 562 993 €.

#### Subventions

Le montant des subventions s'élève à 1 136 930 € (en augmentation de 3,24%).

Parmi ces subventions, il y a bien entendu celle du Ministère chargé des sports (1 093 135 €), mais aussi celle des Emplois Avenir, ainsi que celle du Conseil Régional Pays de Loire.

La subvention du Ministère chargé des sports correspond au solde de l'année 2014 après l'arrêté des comptes au 30 juin 2014, et de ce qui a été pris en compte au regard des lignes analytiques consommées au 30 juin 2015.

Les subventions représentent 31,9 % des produits d'exploitation.

#### Cotisations

Les cotisations sont constituées des licences et affiliations, et représentent 49 % (1 746 387 €) des produits d'exploitation. Elles sont en augmentation de 3,77% par rapport à l'exercice précédent. Ce qui correspond à l'effet de l'augmentation du nombre de licenciés associée à l'augmentation du tarif des licences.

#### Autres produits

Les autres produits, constitués notamment des engagements aux compétitions et participation à l'arbitrage, représentent 12,46 % des produits d'exploitation (444 228 €).

### **RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier s'élève à 18 161 € au 30 juin 2015, contre 17 995 € au 30 Juin 2014.

### **RESULTAT NET**

L'exercice clos au 30 juin 2015 se traduit par un résultat excédentaire de 94 106 €.

#### **➤ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un excédent de 94 106,82 euros qu'il conviendrait d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèverait à – 159 254,46 euros. Les capitaux propres de l'association s'élèvent à 1 241 685,95 euros.

### **3) Evolution prévisible de la fédération et perspectives d'avenir**

Pas de nouveauté sur l'évolution et les perspectives d'avenir. La progression de nos recettes propres due à l'augmentation du nombre de nos licenciés a compensé la diminution de la dotation ministérielle destinée au sport de haut niveau.

La Fédération travaille pour que la progression des licenciés se poursuive sur les exercices à venir.

### **4) Evènements d'importance significative survenus après la clôture de l'exercice**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Le rapport sur la situation financière est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

## 4.2. Rapport du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération Française de Roller Sports, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### 4) Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

##### *Location d'un véhicule pour Monsieur Nicolas BELLOIR*

La FFRS a souscrit un contrat de leasing avec la société DIAC LOCATION pour une durée de 3 ans pour un véhicule utilisé par le Président. Le montant de la charge s'élève à 1 067 € dans les comptes clos au 30 juin 2015.

##### *Contrat de travail conclu avec Melle Delphine MARTINEZ*

La FFRS emploie la fille de Mme Marie-Claude MARTINEZ, membre du Conseil d'Administration de la Fédération, au poste de chargée de mission du service compétitions.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 30 juin 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus, à l'unanimité dans sa gestion, à la trésorière

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice en report à nouveau.

## 5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2015 - 2016

---

La trésorière, Florence BEUF, présente le budget pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, dont la présentation adopte celle du projet fédéral.

### 1) Les charges

Les charges s'élèvent à 3 550 935 euros, réparties de la manière suivante :

1.1) Volet éducatif : 231 800 €

- Ecole de Roller : 30 000 €
- Formation : 201 800 €

1.2) Volet sportif : 1 843 300 €

- Compétitions nationales : 617 000 €

- Equipes de France : 876 300 €
- Haut Niveau : 324 000 €
- Communication Promotion : 26 000 €

1.3) Volet bien-être : 197 100 €

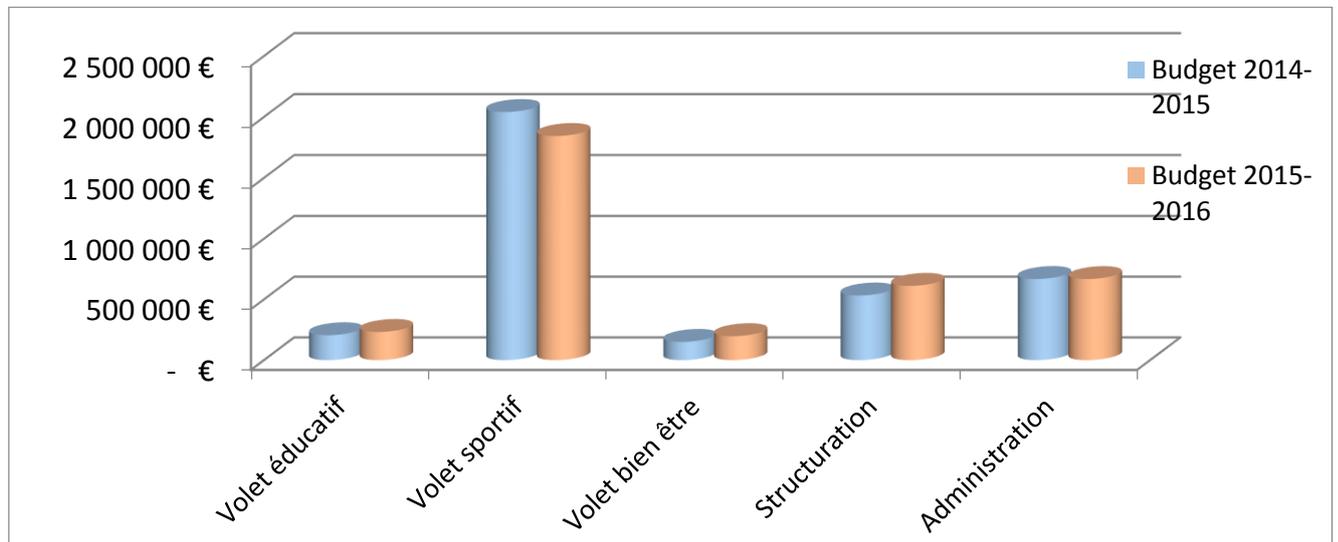
- Clubs et Skateparks : 52 000 €
- Roller Santé : 144 500 €

1.4) Structuration : 611 400 €

- Gouvernance fédérale : 257 500 €
- Relation aux clubs : 62 900 €
- Relation aux ligues : 291 000 €

1.5) Administration : 667 335 €

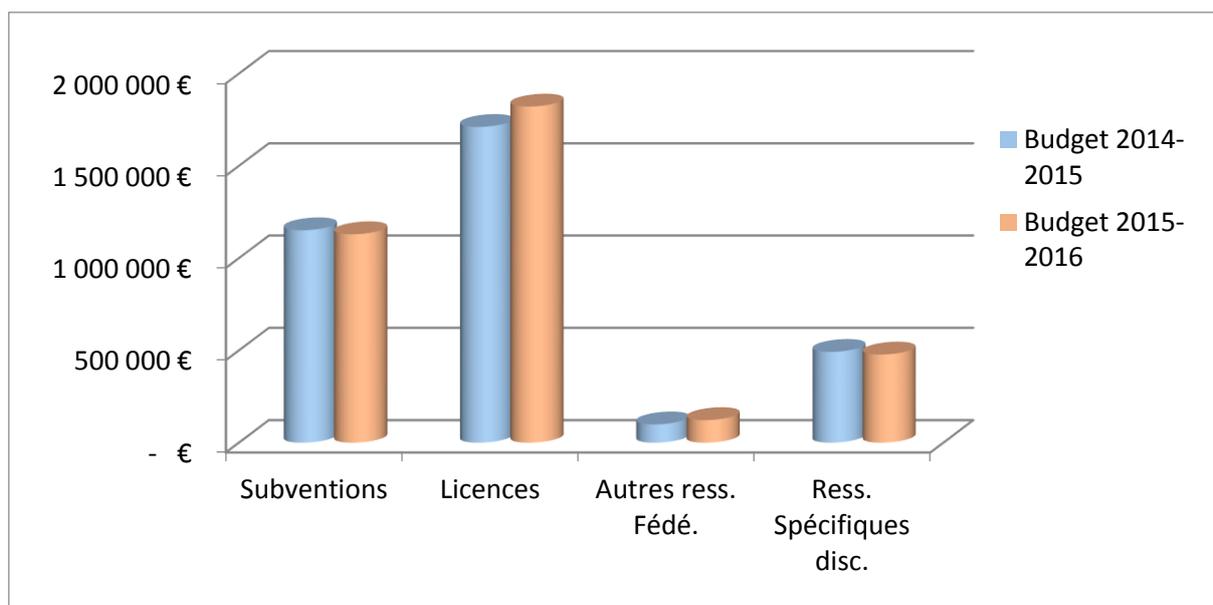
- Fonctionnement : 168 300 €
- Charges de personnel : 252 635 €
- Assurances : 233 800 €



## 2) Les produits

Les produits s'élèvent à 3 550 935 euros, dont :

- Les subventions : 1 129 635 €
- Les licences et affiliations : 1 821 500 €, soit + 2 % du nombre de licences
- Les autres ressources fédérales : 122 100 €
- Les ressources spécifiques aux disciplines : 477 700 €



**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2015-2016**

## 6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2016-2017

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les tarifs des licences et des affiliations qui seront appliqués pour la saison 2016-2017, en tenant compte de l'augmentation sur le coût de la vie, soit 0,3 % au 30 juin 2015, et propose les tarifs suivants :

Catégories licences / affiliations	2015-2016	2016-2017
Moins de 6 ans	6,45 €	6,50 €
6-12 ans	14,75 €	14,80 €
13 ans et plus	32,50 €	32,60 €
Individuels moins de 13 ans	22,45 €	22,60 €
Individuels plus de 13 ans	47 €	47,20 €
Affiliation 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	60,50 €	60,70 €
Affiliation 3 <sup>ème</sup> année et plus	120 €	120,40 €

**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2016-2017 (contre : 5 clubs représentant 54 voix)**

## 7. Approbation des modifications des statuts (AG extraordinaire)

---

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer que si le tiers au moins des membres, représentant le tiers des voix, est présent ou représenté, soit 257 clubs représentant 1555 voix.

262 clubs représentant 2072 voix, étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

Le secrétaire général, Stéphane CASTERAN, présente le projet de changement de gouvernance, et les incidences sur les statuts.

Il était devenu nécessaire de tirer les enseignements de situations de blocage connues tant en 2012 qu'en 2014 pour assurer la continuité de la gouvernance de la Fédération, en la modernisant et ainsi poser les bases pour la nouvelle Olympiade qui se profile. Pour cela, trois grands objectifs sont à atteindre :

- ✓ **La cohérence d'un projet fédéral** : il est proposé que le scrutin ne porte plus sur des personnes mais sur des équipes (listes) qui proposent chacune un projet. Celui-ci était jusqu'alors défini dans un second temps par les membres élus individuellement qui cherchaient a posteriori un terrain d'entente. Les clubs n'étaient pas consultés à cette étape. Le projet fédéral deviendrait dorénavant l'enjeu de l'élection.
- ✓ **La représentativité des instances de décision** : nécessité de redonner à l'Assemblée Générale sa représentativité. En effet, aujourd'hui, sur 850 clubs affiliés environ, 110 clubs environ sont présents et 120 clubs environ sont représentés. Dès lors, 68 % des clubs sont exclus des décisions prises en Assemblée Générale. C'est pourquoi, il est proposé de mettre en place des représentants des clubs à l'Assemblée Générale fédérale, élus par les Assemblées Générales des ligues régionales et des Comités Départementaux. L'ensemble des clubs serait alors représenté ;
- ✓ **L'efficacité dans la gestion des sports de roller et de skate** : les disciplines sont aujourd'hui différenciées en Comités ou Commissions sportives, sans que cette distinction ne se justifie encore. D'autant que les Comités n'ont pas de personnalité juridique. Il est alors proposé que les disciplines aient toutes un statut commun, autour de commissions sportives propres à chaque discipline, dont les responsables de chaque commission seraient élus au Conseil d'Administration ;

Un débat s'engage, notamment relatif aux représentants des clubs à l'Assemblée Générale. Certains participants s'interrogent sur le fait que ce système pourrait conduire à éloigner les clubs de la fédération.

Il est suggéré que les représentants des clubs ne soient pas élus par zone géographique, mais par les licenciés des disciplines.

Il est important de comprendre que les Présidents de clubs peuvent devenir des représentants des clubs à l'Assemblée Générale. Ce rôle n'est pas réservé aux dirigeants des ligues et comités départementaux. Le rôle de représentant des clubs peut revenir à n'importe quel licencié. Il conviendra localement d'élire les personnes qui auront la capacité de porter les valeurs de chacun. C'est une personne en qui chacun pourra avoir confiance pour porter ses choix.

Par ailleurs, il est bien prévu que les clubs soient toujours conviés aux Assemblées Générales.

De même, certains clubs s'interrogent sur la pertinence du mode d'élection du Conseil d'Administration. Pour eux, une élection selon un scrutin de liste ne permettrait pas nécessairement de dégager une équipe et un projet pour chaque discipline.

De même, il est suggéré que les membres du Conseil d'Administration qui sont élus au titre d'une discipline, le soient par les licenciés de la discipline.

Le scrutin de liste permet de dégager une majorité qui donnera la possibilité à la liste majoritaire de gérer la fédération avec un projet. Le projet sportif redevient le cœur de l'engagement bénévole. Avec un scrutin de liste, le projet est clairement affiché.

Les membres du Conseil d'Administration d'une fédération doivent impérativement être élus par l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de la fédération, qui représentent l'ensemble des licenciés.

Enfin, la transformation des Comités Nationaux en Commission sportive, dont le responsable sera élu au sein du Conseil d'Administration, n'encouragera-t-elle pas l'éloignement de l'élu vis-à-vis de la discipline, entraînant alors une gestion inefficace, par manque de connaissance de la discipline ?

Jusqu'à maintenant, les responsables de commissions sportives sont élus par l'Assemblée Générale au sein du Conseil d'Administration, et non pas par les clubs de chaque discipline. Cela ne les a pas, pour autant, bloqué pour mener à bien leurs projets. Ce sont même des disciplines en plein essor.

L'enjeu de la liste est de savoir comment la Présidence s'incarnera pour mener à bien les projets des disciplines au sein du projet fédéral.

L'ensemble des clubs présents a pu formuler ses remarques. Les questions et demandes de précisions ont fait l'objet de réponses apportées par la Fédération. Au terme de ces échanges, le projet de statuts est soumis au vote de l'Assemblée Générale, sans amendement.

Pour être modifiés, les statuts doivent être adoptés à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à la majorité absolue les modifications des statuts (contre : 76 clubs représentant 605 voix ; abstention : 4 clubs représentant 26 voix)**

## 8. Approbation des modifications du règlement intérieur

---

Dans la continuité de l'adoption des statuts, il est proposé que soit modifié le règlement intérieur de la fédération, qui complète et précise les statuts.

Les dispositions sportives incluses précédemment dans le règlement intérieur sont immédiatement intégrées dans un règlement sportif, dont les modifications futures seront adoptées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à la majorité absolue les modifications du règlement intérieur (abstentions : 13 clubs représentant 149 voix)

## 9. Approbation du règlement financier de la fédération

---

Le règlement financier a été revu, afin de répondre à des demandes du Commissaire aux Comptes pour affiner les procédures de contrôle. Ce règlement précise également l'organisation des services financiers de la fédération.

De plus, le règlement financier prévoit une nouvelle procédure d'adoption du budget prévisionnel. L'assemblée générale adoptera en année N, un budget primitif de l'année N+1, qui définira les lignes budgétaires des grands postes d'activités. Puis le Conseil d'Administration à la fin de l'année N, adoptera un budget définitif pour l'année N+1, en respectant les grandes lignes budgétaires approuvées par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications du règlement financier

## 10. Rapports des comités et commissions sportifs

---

### 10.1. Comité Patinage Artistique (Marie-Claude MARTINEZ)

#### **Licenciés artistique**

A ce jour, 163 clubs pratiquent le Patinage Artistique pour un effectif de 8 731 licenciés, soit une perte de 56 licenciés par rapport à l'année précédente.

La physionomie des effectifs se répartie donc de la façon suivante :

- 299 hommes et 5 119 femmes, qui pratiquent en compétition
- 376 hommes et 2 937 femmes pratiquent en loisir

**Le projet de la DTN** développé dans son plan d'excellence sportive 2016-2020 doit s'organiser autour de 4 dispositifs qui répondent chacun à une problématique de notre sport :

- L'accès à la pratique
- L'accès à la compétition nationale
- L'accès à la compétition internationale
- Le Haut Niveau

**La formation des entraîneurs** est un secteur d'intervention stratégique et incontournable. L'actuelle réorganisation de la filière de formation, concerne à la fois des contenus de formation, mais aussi des critères d'accessibilité favorisant l'accès des plus jeunes.

Elle devrait déboucher sur des formations plus proches de la demande et permettre plus d'interconnexions entre les diplômés fédéraux et l'Etat.

## Les compétitions

Le plus gros besoin des clubs se situe au niveau de la liaison entre l'Ecole Française de Patinage Artistique (EFPA) et les compétitions nationales. Notre politique sportive devra répondre à ce besoin. Pour un athlète et son club formateur, la participation à une ou plusieurs compétitions internationales a pour corollaire la reconnaissance de sa qualité de sportif de Haut Niveau, s'il rentre dans les critères prédéfinis.

Force est de constater que nous avons beaucoup régressé. Il faut remarquer que la représentativité de l'Equipe de France artistique et danse dans les grands événements internationaux a encore été très limitée cette année : pas de participation au Trophée Filipini ; équipe très restreinte au Championnat d'Europe Cadet / Jeunesse ; petite équipe limitée sur la Coupe d'Allemagne ; participation avec un effectif un peu plus conséquent sur les Championnats d'Europe Junior / Senior ; pas de sélection en Junior sur les Championnats du Monde.

Le Championnat d'Europe de Show et précision s'est déroulé cette année en Allemagne. La France était bien représentée avec deux quartet Jeunesse, trois shows petits groupes, un quartet senior et un show grand groupe. Tous ont terminé dans les 10 premiers. Notons la belle performance du quartet jeunesse du Skate Club Lorrain, qui finira au pied du podium.

Cette année le Championnat d'Europe Junior / Senior précédait sur le même lieu le Championnat d'Europe Cadet / Jeunesse. En Cadet / Jeunesse, seuls deux patineurs représentaient la France. En Junior / Senior, l'équipe était un peu plus importante, puisque composée de 15 patineurs, 5 juniors et 10 seniors. Malgré tout, les résultats furent mitigés, à l'exception de Pierre MERIEL, qui remportera 2 médailles (bronze et argent).

Les Championnats du Monde se sont déroulés cette année à Cali (Colombie). Le couple artistique finira comme aux Championnats d'Europe à la 4<sup>ème</sup> place. En solo artistique, la France était représentée par Pierre MERIEL (4<sup>ème</sup> place) et Nadjete KADA (6<sup>ème</sup> place).

3 patineurs représentaient la France en solo danse.

Un seul couple danse était présent à Cali et s'est maintenu dans le top 10.

Cette année, la Coupe d'Europe était en France, puisque le club de Dijon s'était porté candidat pour cette organisation, qui fut une très belle réussite.

Il pourra être constaté que l'équipe de France est assez jeune, mais porteuse d'espoirs pour la discipline.

Depuis plusieurs années, la France organise l'international de groupe. Cette compétition qui prend de plus en plus d'ampleur d'année en année était organisée par le club des patineurs de la Vallée du Thorée, à Castres. De nombreux clubs étrangers avaient fait le déplacement : + de 400 patineurs.

Pour le patinage de groupe, la dernière compétition de l'année est la Coupe des Nations.

Marie-Claude MARTINEZ remercie différentes personnes qui entourent le Comité Patinage Artistique dans ses activités.

## 10.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)

Monsieur Michel FERNANDEZ présente un power point avec tous les athlètes des Equipes de France de l'année écoulée, de vétérans à junior B.

Avec 9261 licenciés, le Comité Course a subi une perte de 274 licenciés au cours de la saison dernière. Peut-être que certains formats de compétition ne plaisent pas, et peut-être tout simplement que les patineurs ont vieilli, et sont partis vers des disciplines plus ludiques, comme la randonnée, et font dans ce cas-là des courses d'endurance.

Le Comité Course travaille avec quatre Pôles, pour le côté technique : 2 Pôles France à Bordeaux et Nantes, et 2 Pôles Espoirs à Dijon et St Brieuc.

Pour la détection de nouveaux talents, mise en place d'un programme « DTN Tour », qui s'adresse aux catégories Benjamins, Minimes et Cadets : 6 stages ont eu lieu.

Pour la communication, le Comité utilise sa page Facebook, qui atteint ses objectifs en termes de visibilité interne et externe. Certains médias locaux l'utilisent fréquemment pour obtenir les résultats des équipes de France pour les compétitions internationales, et pour les compétitions nationales.

Michel FERNANDEZ remercie les organisations des différentes étapes des Championnats français. Pour la Coupe de France Marathon, il y a eu 5 manches.

2 juges français ont arbitré en compétition internationale cette année. Et un 3<sup>ème</sup> juge français vient d'obtenir son diplôme de juge international.

### 10.3. Comité Rink Hockey (Lucile LE BORGNE)

#### 10.3.1. Le sportif

Présentation des résultats sportifs de l'Equipe de France au cours de l'année 2014-2015 :

- Mondial senior hommes : 6<sup>ème</sup>
- Coupe des Nations : 6<sup>ème</sup>
- Mondial U20 hommes : 3<sup>ème</sup>
- Euro U17 hommes : 3<sup>ème</sup>
- Euro senior féminin : 5<sup>ème</sup>

Madame LE BORGNE présente ensuite les palmarès senior et jeunes du Championnat national.

#### 10.3.2. Les projets

- ✓ La formation continue et initiale des arbitres
  - Mise en place d'un réseau de formateurs
  - Recrutement de nouveaux arbitres
  - Création et mise à jour d'outils de formation initiale et continue
- ✓ La formation des entraîneurs et des joueurs
  - Encourager et valoriser la formation des entraîneurs, notamment le BEF 1
  - Mettre en place des bases communes de formation des joueurs : les crosses
- ✓ Le recrutement de licenciés et leur fidélisation
  - Mise à jour de documents et de flyer pour aider les clubs
- ✓ Créer un réseau et des outils pour mener ces projets avec les régions et les clubs

- ✓ La communication via le site Internet fédéral et les réseaux sociaux

#### 10.4. Comité Roller Hockey (François BOCK)

François BOCK, Président du Comité Roller Hockey, présente un power point des Equipes de France de Roller Hockey.

4 collectifs des Equipes de France ont été médaillés :

- Championnats d'Europe (Italie) : les filles seniors sont Championnes d'Europe
- Championnat d'Europe (Italie) : les hommes U18 sont Champions d'Europe
- Championnats du Monde (Argentine) : les hommes seniors sont vice-champions
- Championnats du Monde (Argentine) : les hommes U20 sont vice-champions

François BOCK remercie le travail réalisé par l'encadrement des Equipes de France, mais également et surtout par l'encadrement des clubs, qui permet d'assurer la relève du Haut Niveau.

#### 10.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)

Au début de l'Olympiade, la Randonnée avait pour objectif d'atteindre les 11 000 licenciés. En 2010, 10 074 licenciés faisaient de la randonnée. En 2015, cet objectif est près d'être atteint avec 10 870 licenciés.

**Le circuit des Randos vertes** en 2014-2015 compte 14 étapes avec 3 000 participants. Pour 2015-2016, les 14 étapes sont renouvelées.

**Les Randos Urban Roller** : L'année 2014 a vu le lancement du 1<sup>er</sup> appel à projet, avec 6 Randonnées labellisées pour deux ans. L'appel à projets sera renouvelé en 2016.

Le projet de développement de la Randonnée comptait également un développement régional, consistant en :

- Un appui aux ligues : avec la création de circuits régionaux, et la possibilité pour les ligues de délivrer le label « Rando Verte Roller »
- Une aide directe avec l'aide à l'acquisition de matériels (jusqu'à 2 000 €) et la mise à disposition d'un intervenant

Les **formations de staffeurs** se poursuivent avec 6 formations en 2015 rassemblant environ 200 stagiaires.

#### 10.6. Commission Roller Freestyle (Rémi DU PELOUX)

Rémi DU PELOUX diffuse une vidéo, compilation de l'ensemble des pratiques en Roller Freestyle, qui reflète les activités qui se déroulent tout au long de l'année au sein de la Fédération.

L'Equipe de France Freeride revient tout juste de Chine avec de très bons résultats, et des podiums.

Le skatecross est une discipline inspirée du boardercross et skicross.

La Comité Roller Freestyle a mis en place un circuit slalom et un circuit Freeride de 30 évènements.

Beaucoup de pratiquants dans les skateparks, beaucoup de structures se construisent. Pourtant encore beaucoup de jeunes qui vont dans les skateparks ne sont pas licenciés. Mais cela progresse.

Rémi DU PELOUX remercie tous les bénévoles de la Commission.

## 10.7. Commission Roller Derby (Daniel BONITHON et Noémie LEQUET)

Les actions menées sans modération par les volontaires de la commission roller derby constituée lors de la dernière assemblée générale de La Rochelle se sont exclusivement concentrées sur l'établissement des bases de la vie sportive de la discipline sur l'ensemble du territoire.

La courte histoire du derby comme discipline de la FFRS traduite en quelques chiffres :

De l'impressionnant total de **6 licenciés** issus de 3 clubs au 30 juin 2012 l'effectif bondissait sur une seule saison à **2.030 licenciés** au 30 juin 2013.

Il n'a cessé de progresser depuis:

- juin 2014 : **2.743**
- juin 2015 : **3.576** au sein de 118 clubs dont la moitié sont exclusifs de la discipline et l'autre moitié pluridisciplinaires.

Pour la saison en cours ayant à cet instant dépassé les 3.500 licenciés, il se confirme que le roller derby est la seule discipline ayant déjà atteint son niveau de juin 2015. Il est raisonnable de penser que le seuil des 4.000 «derbyistes» sera dépassé au premier juillet prochain dans la proportion assez stable des 3/4 féminins et 1/4 masculin.

Une progression qui vient confirmer tous les espoirs mis dans l'engagement de Daniel BONITHON pour l'intégration de la discipline au sein de la FFRS.

Nous y gagnerions qu'il en soit ainsi pour la trottinette.

Comme tous les sports de salle, le derby doit faire face à la **pénurie de gymnases** qui freine son développement. J'encourage donc les clubs déjà établis bénéficiant de structures couvertes, à ouvrir leurs portes à une section de ce type et vous verrez revenir des anciens et surtout des anciennes !

A cet instant la jeune mais non moins laborieuse commission roller derby a :

- Rédigé un règlement sportif ;
- Créé les bases de visuels spécifiques (championnat de France équipes de France) ;
- Mise en place la structure d'encadrement des équipes de France ;
- Travaillé au contenu des formations spécifiques des diplômés des futurs éducateurs de la discipline ;
- Même travail pour la formation des arbitres avec ou sans patins ;
- Enfin lancé et abouti à la mise en place, en quelques mois, de 3 championnats de France.

Le savant cocktail de ces 3 championnats nous le devons en grande partie à la ténacité et l'implication de Noémie Lequet alias Josie Molotov, elle vous les présente et terminera par les images de la première journée élite à Toulouse.

**Les premiers Championnats de France – 2015-2016** (rapport de Noémie Lequet)

### ***L'enquête de consultation préalable***

Avant de lancer cette saison les premiers Championnats de France de Roller Derby, nous avons mis en place la saison passée une enquête de consultation préalable auprès des clubs. Le taux de participation a été très bon, et représente 91% des licencié.e.s. Parmi les clubs répondants, la quasi-totalité se sont prononcés pour l'organisation de compétitions officielles, représentant 98% des licencié.e.s.

Cette enquête nous a également permis de mieux connaître le paysage du roller derby français. Les clubs répondants représentent:

- 90 équipes féminines
- 15 équipes masculines
- 22 équipes mixtes (appelées «équipes co-ed» dans le jargon roller derby)
- 3 équipes juniors

Les clubs ont également été consultés sur le futur format des Championnats. Une double contrainte apparaissait : la volonté de pouvoir jouer un maximum de matchs sur un minimum de week-ends. Des facteurs de risque ont également été identifiés, sans surprise : le manque de gymnases et d'arbitres.

### ***Le format des compétitions***

A l'issue des pré-inscriptions, le format définitif des compétitions 2015-2016 était arrêté :

- Championnats féminins
  - 3 divisions:
    - Élite (8 équipes)
    - Nationale 1 (8 équipes)
    - Nationale 2 (8 équipes par zone)
  - 7 matchs sur la saison pour chaque équipe
  - Joués en 3 déplacements seulement
- Coupe masculine
  - Une Coupe à 8 équipes
  - Et des qualifications pour y accéder

### ***Les chiffres des premiers Championnats***

De la première réunion de la Commission Roller Derby à Bordeaux début février 2015, où l'idée de consulter les clubs sur l'organisation de compétitions officielles a germé, et les premiers matchs début novembre 2015, seulement 9 mois se sont écoulés.

- Équipes inscrites :
  - 63 équipes féminines
  - 14 équipes masculines
- Joueur.se.s :
  - 1110 sur les Championnats
  - Environ 120 sur la Coupe masculine
- Matchs :
  - 226 pour les Championnats
  - 24 pour la Coupe masculine
- 35 événements sur la saison, organisés par 26 clubs
- Officiel.le.s:
  - 756 postes d'arbitres à assurer
  - 1188 postes d'officiel.le.s sans patins à assurer

Je vous propose maintenant de revivre en image les matchs d'un des premiers plateaux Élite ayant eu lieu à Toulouse début novembre. La vidéo est auto-réalisée par un ami du Roller Derby de Narbonne, que l'on remercie, Chrom : <https://www.youtube.com/watch?v=v0x2xZJCU0&feature=youtu.be>  
Les remontées enthousiastes des clubs après les premières journées de compétition sont la meilleure

récompense que nous pouvions espérer.

En plus des améliorations envisagées dans les procédures des championnats, un gros progrès résulterait d'un logiciel de compétition sur la base de données des licences intégrant les feuilles de match et l'automatisation de la collecte et la diffusion des résultats. Cette action restant du ressort fédéral nous l'attendons et sommes prêts pour cette intégration.

Pour conclure, éludant le contenu de tous les chantiers en cours : formations, équipes nationales, communication, recherche de sponsors. J'insisterai seulement sur celui, à plus long terme, sur lequel repose l'avenir de la discipline : les jeunes.

Poncif éculé ? Certainement pas !

Si la tranche d'âge actuelle des pratiquantes se situe entre 18 et 35 ans nous devons d'ores et déjà élaborer un programme de sensibilisation à la discipline derby dans nos écoles de patinage en y adaptant, cela va de soi, une pratique douce et ludique. Le derby c'est avant tout une bonne technique de patinage, et plus on est jeune.... D'ailleurs le roller derby Lille et d'autres ne nous ont pas attendus, ils le font !

Je terminerai par les remerciements de la commission à l'endroit des salariés et cadres d'État de la FFRS, Delphine Martinez, Alexandre Chartier, Patrick Ringard, Pascal Briand, pour leur investissement très participatif et leurs compétences dans la construction de l'organisation sportive du derby au sein de la FFRS.

J'oserais jusqu'à leur dire, au premier degré : « merci pour ces moments ».

## 10.8. Commission Skateboard (Hervé LALLEMENT)

### **Les compétitions**

Le Championnat de France a connu 4 étapes, avec une fréquentation moyenne d'un peu plus de 100 riders.

Pour la saison prochaine, le Championnat de France aura 5 étapes.

C'est la seule discipline qui arrive à drainer des partenaires, et à les fidéliser.

### **La formation**

La Formation des encadrants : beaucoup des skaters se tournent vers une formation professionnelle. Les formations de CQP et DEJEPS sont largement alimentées par les skaters.

L'objectif étant aussi de garder ces personnes formées, dans le réseau. C'est pour cela que la Commission Skateboard travaille sur un réseau d'écoles labellisées, qui accueillent environ 1 000 licenciés. Ce sont aussi des professionnels qui promeuvent les écoles de skate, au travers des écoles, des entreprises, etc... Ce sont plus de 10 000 personnes qui sont touchées chaque année, au travers de ces actions.

Une section sportive skateboard a été créée depuis deux ans dans une école de Bordeaux. Ce projet fonctionne très bien.

Le skateboard n'a pas encore donné priorité à l'entraînement du Haut Niveau, ni à la participation à des compétitions internationales. Mais l'idée est d'accompagner les jeunes espoirs. Chaque année est

dégagé un collectifs jeunes, qui font chaque année une tournée sur les différents skateparks, qui les lancent dans le grand bain des seniors.

A chaque fois, cette année, la presse spécialisée s'est fait le relai de ces tournées.

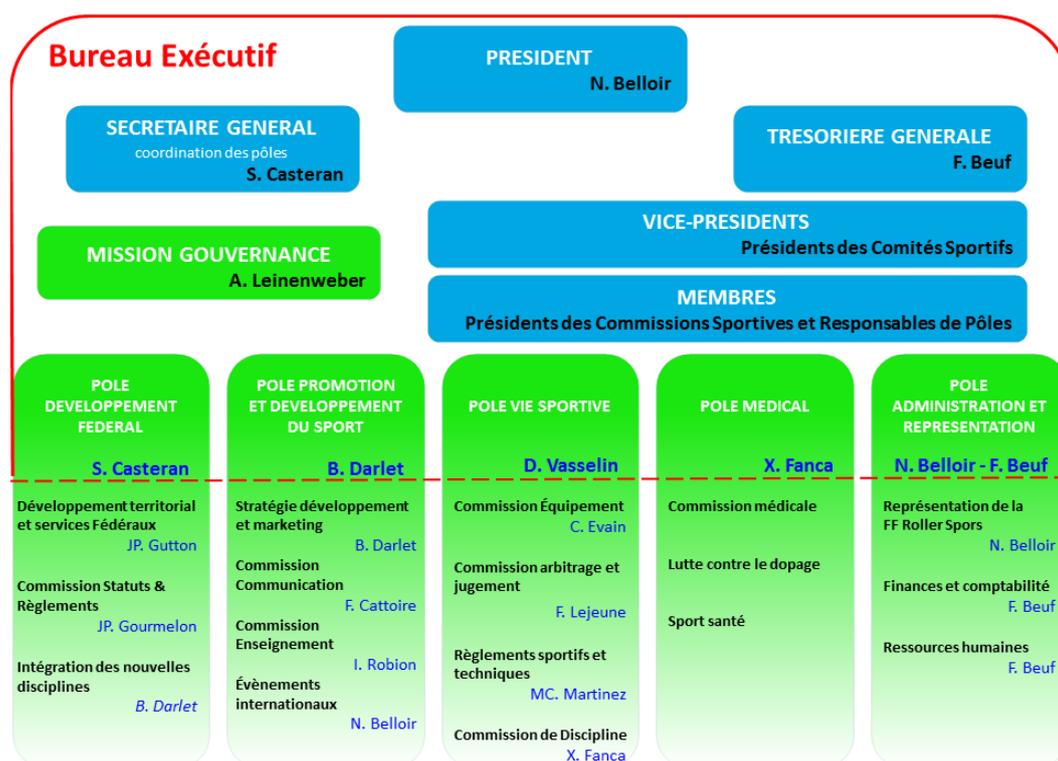
## 11. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)

### 11.1. L'activité fédérale

#### Remise en route du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif

Le principal objectif était de remettre en place un Conseil d'Administration et un Bureau Exécutif, suite aux démissions qui ont suivi l'Assemblée Générale de novembre 2014.

Une réorganisation importante du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif sous la présidence de Nicolas BELLOIR. Le Bureau Exécutif est composé de 5 Pôles chargé de coordonner l'ensemble des fonctions de la fédération.



L'année 2015 a compté : 1 Assemblée Générale électorale (24 janvier), 3 réunions du Conseil d'Administration (26 février, 20 juin et 10 octobre) et 4 réunions du Bureau Exécutif (10 avril, 22 mai, 3 juillet et 28 août).

3 dossiers majeurs ont animé l'année écoulée :

- La modernisation de la gouvernance

- La mise en place de la réforme territoriale
- La réorganisation des services fédéraux

### **Réorganisation des services fédéraux**

Les services fédéraux, dirigés par la Directrice de la fédération et le DTN, sont organisés en Pôles : sportif, Développement territorial, et les services transversaux, tels que la Communication et la Comptabilité.



### **Réunion des Présidents de ligues régionales et de comités départementaux (29 et 30 août 2015)**

La réunion des Présidents de ligues et des comités départementaux s'est tenue fin août 2015 pour tenir compte d'échéances, telles que la réforme territoriale. Cette réunion a été l'occasion d'aborder la question de la modernisation de la gouvernance, mais également les relations entre la fédération et les organes déconcentrés.

## 11.2. Les statistiques

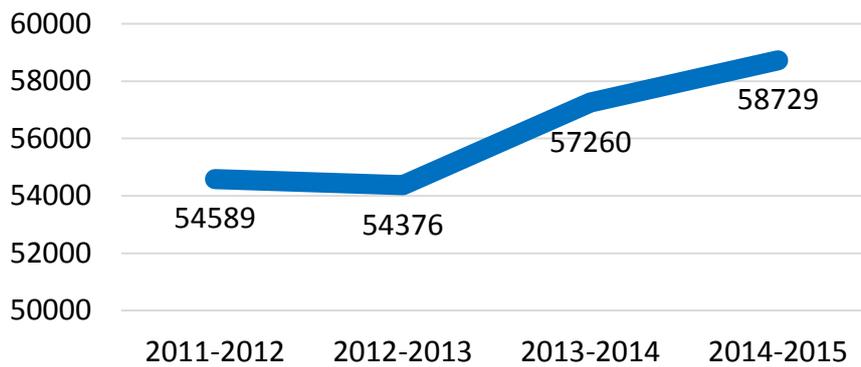
### 11.2.1. Les licenciés

Le taux de progression est modeste sur la dernière saison, de l'ordre de 2 %.

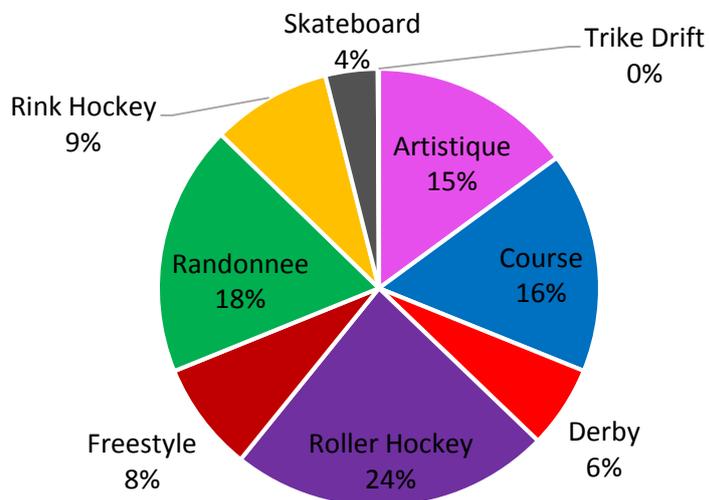
Le Roller Hockey est toujours la discipline avec le plus de licenciés.

Les disciplines dites « nouvelles » apportent l'essentiel du surcroît de licenciés.

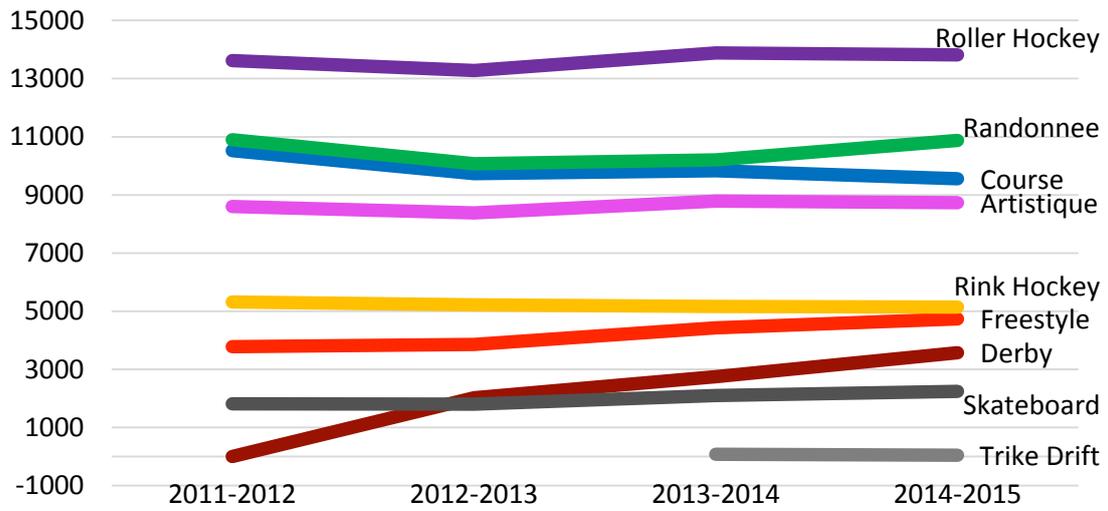
#### Evolution nombre de licenciés depuis 2011



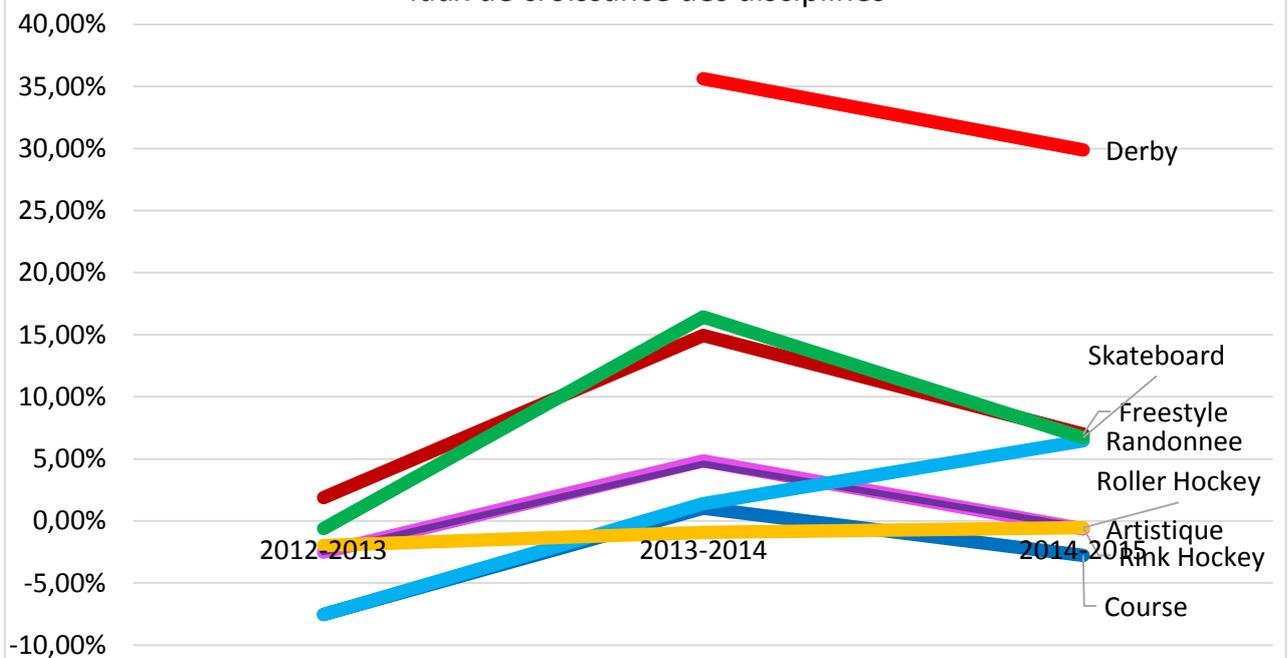
#### Répartition des disciplines en 2014-2015

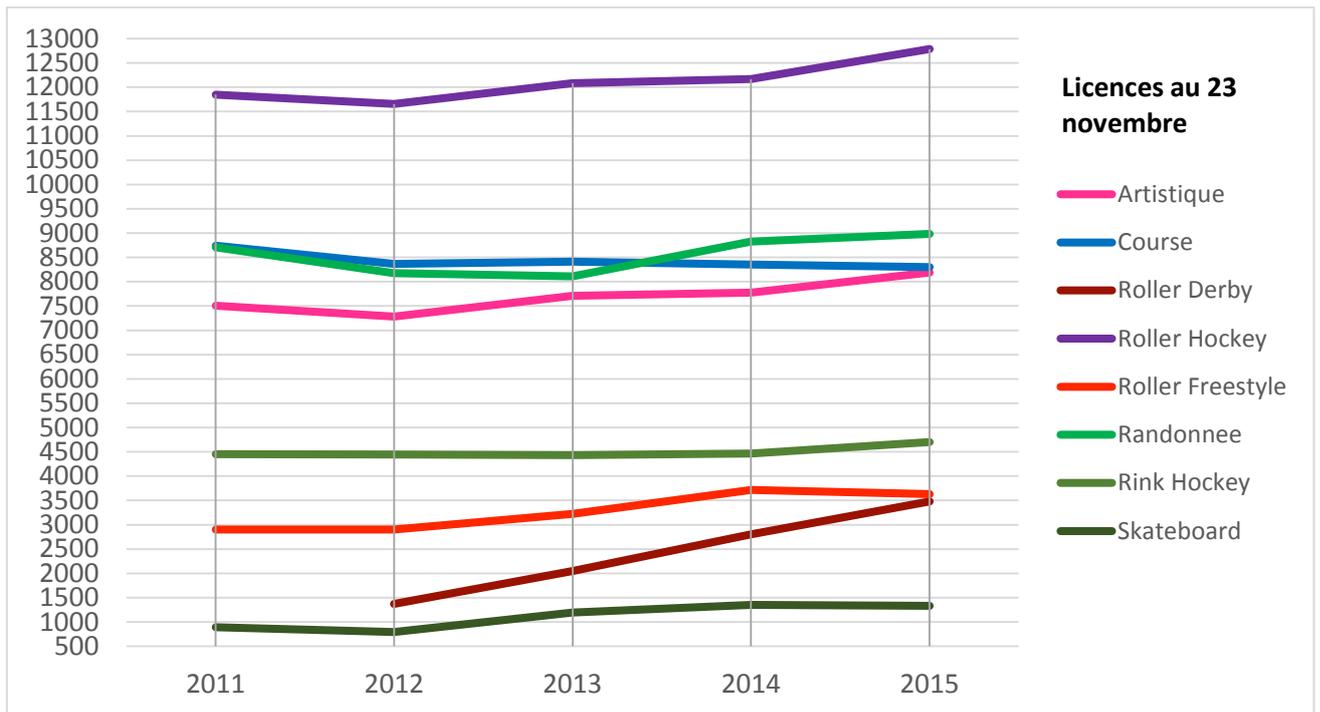


### Evolution des disciplines depuis 2011



### Taux de croissance des disciplines

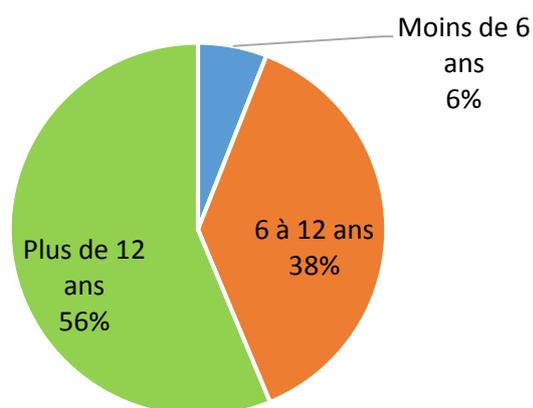




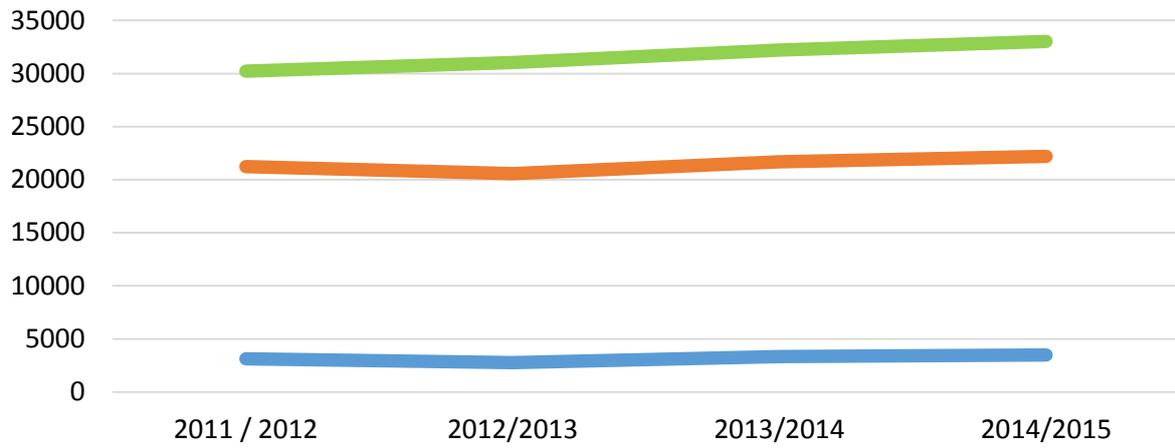
### 11.2.2. Le profil des licenciés

Plus de la moitié des licenciés ont plus de 12 ans. La répartition hommes / femmes est quasi équivalente, puisque les femmes représentent 47 % des licenciés. Cependant, il y a de grosses disparités entre les disciplines dans la répartition hommes / femmes.

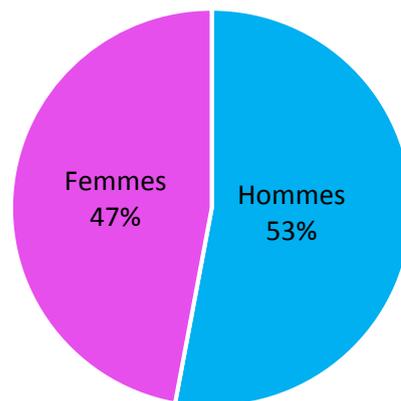
### Répartition des âge en 2014-2015



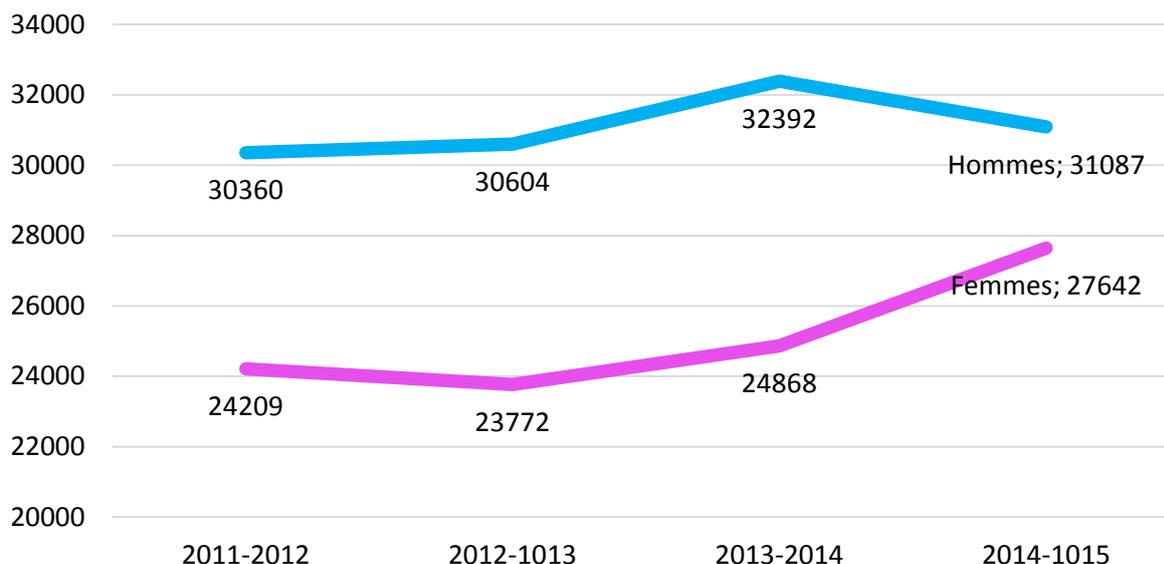
### Evolution des catégories d'âge depuis 2011



### Répartition hommes / femmes en 2014-2015



### Répartition hommes / femmes

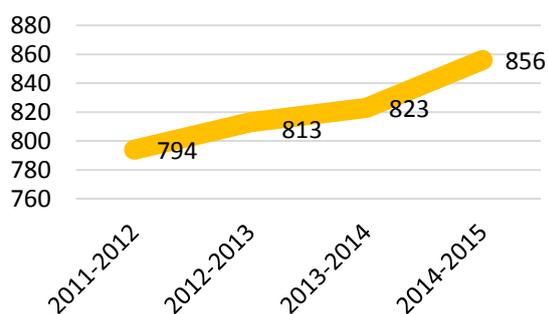


#### 11.2.3. Les clubs

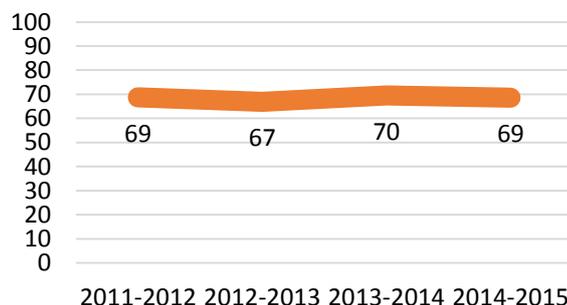
Le nombre de clubs est en constante augmentation : 856 clubs enregistrés la saison dernière. L'augmentation du nombre de licenciés provient pour l'essentiel de cette création de nouveaux clubs. Une piste de développement complémentaire semble être de travailler sur la structure même des clubs car, à ce jour :

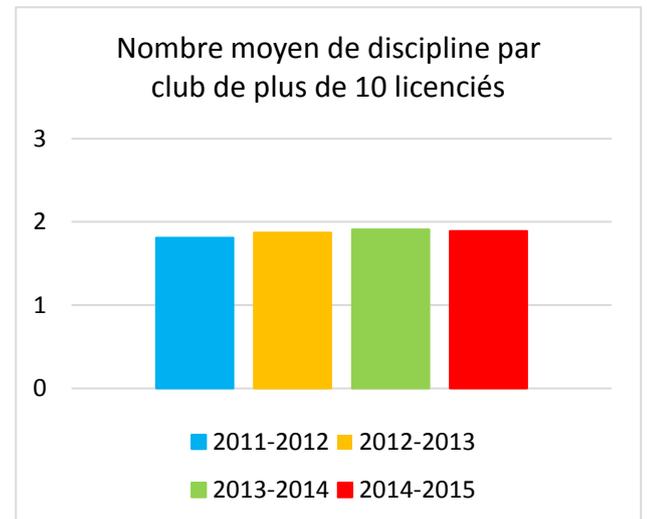
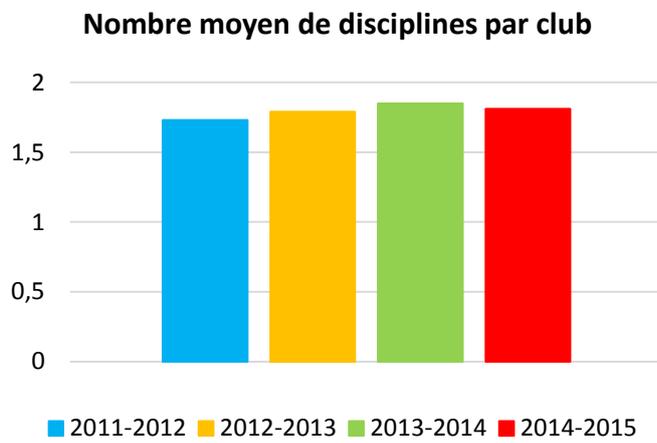
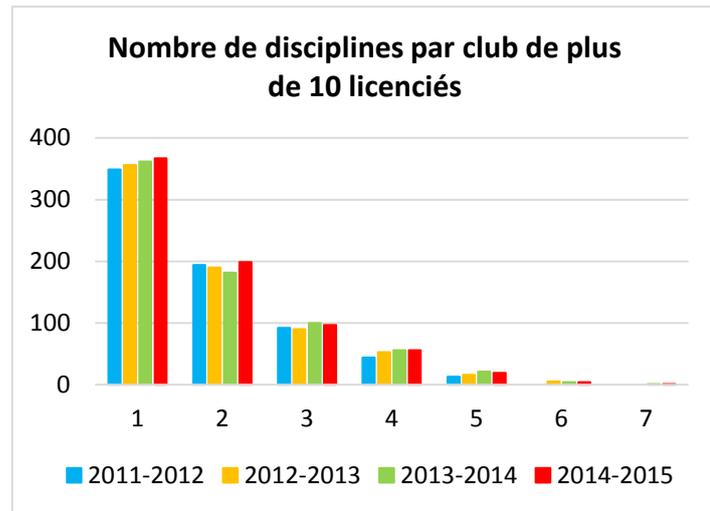
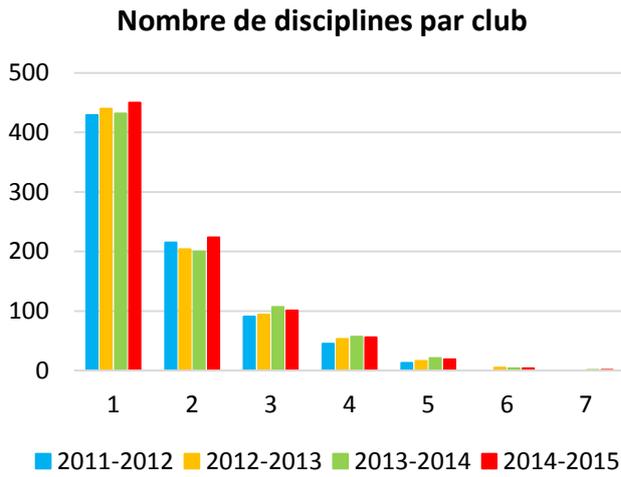
- Le nombre moyen de licenciés par club n'évolue guère.
- Le nombre de disciplines est stable : un peu plus de la moitié des clubs de la fédération sont mono-disciplinaires.

#### Evolution nombre de clubs

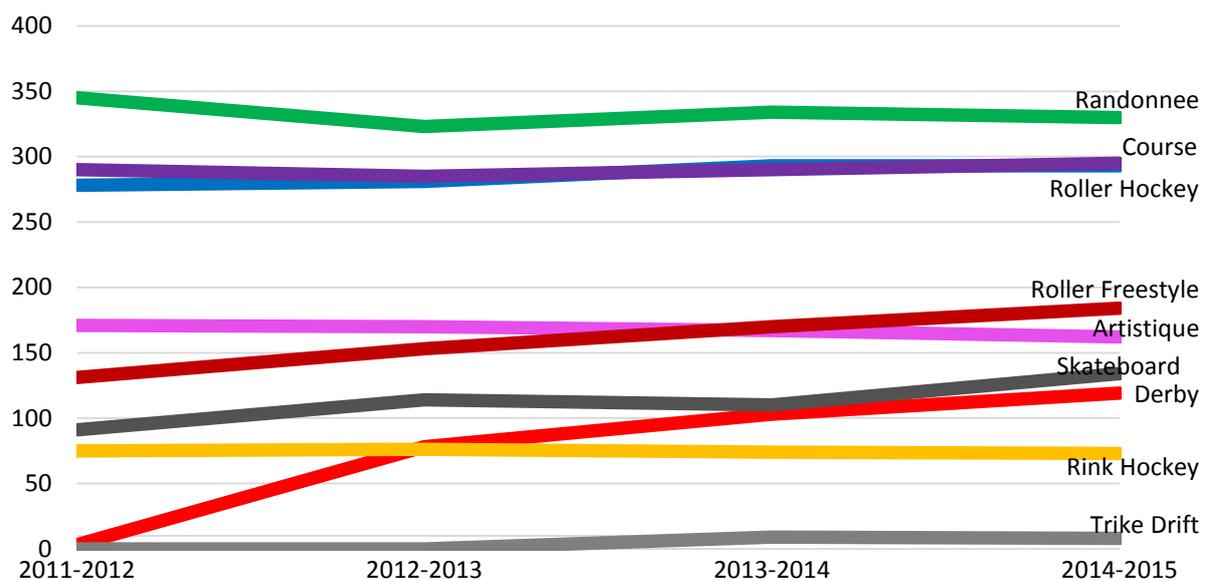


#### Moyenne du nombre de licenciés par club





### Evolution nombre de clubs par discipline



#### 11.2.4. Les territoires

Une typologie des ligues a été établie.





### 11.3. La réforme territoriale

La loi « NOTRe » promulguée le 7 août 2015 a porté une nouvelle organisation des territoires. Elle consistait à :

- Fusionner des régions : 22 à 13 territoires métropolitains
- Réorganiser les services de l'Etat
- Maintenir les départements
- Créer des métropoles

Le code du sport impose aux fédérations d'avoir le même découpage que les services déconcentrés de l'Etat.

Depuis l'été 2015, les ligues ont commencé à travailler à la mise en œuvre de cette réforme. Les nouvelles ligues devront avoir fusionné, et procédé à leurs élections au plus tard le 30 juin 2016.

Cette réorganisation administrative n'implique pas obligatoirement de modification sur l'organisation sportive.

## 11.4. La vie fédérale

**Labellisation** – en 2015, 116 clubs ont candidatés pour être labellisés. En 2016, 131 clubs ont candidatés.

**Journées Tous en Roller** – depuis 2012, le dispositif s’essouffle. Il ne trouve peut-être plus son public. Il est important de revoir son format.

## 11.5. Rapport de la Commission Arbitrage et jugement

1900 arbitres et juges sont affiliés à la FFRS, avec une baisse du nombre de juges pour le patinage artistique.

L’accent a été mis tout particulièrement sur la formation, tant au niveau régional que national.

La difficulté est de trouver des arbitres et des juges qui ne cumulent pas cette fonction avec celle d’entraîneur de club.

Les sports collectifs ont déjà travaillé pour éviter la diminution des arbitres, en imposant aux clubs l’obligation de présenter un nombre d’arbitres selon leur niveau de compétitions.

L’AFCAM a récompensé deux arbitres de la fédération :

- Espoir : Catherine PITON en Rink Hockey
- Elite : Valérie JORDY en Course

## 11.6. Rapport de la Commission Equipement

Les **missions** ont été repositionnées :

- Bilan des normes existantes et leur homogénéisation
- Recueil et diffusion des bonnes pratiques d’équipements
- Mise en place d’outils de communication et lobbying
- Implication du maillon territorial
- Elaboration d’une politique d’équipements à moyen terme

Les **normes** :

- Identifier les normes toutes disciplines confondues
- Les classer par type : gymnase, piste, skatepark, extérieur...
- Définir le minimum acceptable par niveau de compétition
- Diffuser des synthèses simples vers les collectivités

La **Communication** :

- Qualité des revêtements
- Non agressivité de la pratique du roller
- Les équipements périphériques (balustrades...)

Les **bonnes pratiques** :

- Réhabilitation d’anciens équipements
- Prise en compte de nos disciplines lors des travaux des gymnases
- Aménager à bas coût un lieu d’entraînement pour les différentes disciplines
- Accompagner les décideurs dans l’élaboration des projets

- Equipements « haut niveau » avec des exemples à l'étranger pour un futur grand équipement dédié au roller

## 11.7. Commission Communication (Boris DARLET)

Boris DARLET présente la refonte du site Internet de la fédération : [www.ffroller.fr](http://www.ffroller.fr)

La fédération s'est engagée dans une stratégie de marque en 2011. Cette marque est identifiée par le logo « ffroller sports ».

**La marque** est un signe et ce sont des valeurs.

Le signe : c'est une roue.

Les valeurs : fédérer, regrouper

La symbolique des couleurs était l'idée d'exprimer la diversité.

**La commande** – elle consiste à repositionner un discours de marque autour de la richesse des activités de la fédération, d'intégrer des nouvelles pratiques, telles que le roller derby, et faire la transition vers le projet 2017.

**Le trafic** – 94 % des visiteurs sont de France. Les sports les plus visités sont les sports collectifs (Roller Hockey et Rink Hockey), avec un pic de fréquentation le dimanche pour consulter les résultats des rencontres du week-end.

Les licenciés constituent l'essentiel du trafic.

Les visiteurs prescripteurs (médias, ...) sont en attente d'un message plus fédéral.

Il y a une forte dépendance à Google comme source de trafic.

Dès lors ont été définis deux cibles :

**Le licencié** auprès duquel la fédération peut tenir un discours de marque comportant les éléments suivants :

- Diversité : les pratiques, qu'elles soient en compétition, de loisir ou de découverte du roller
- Performance : Equipes de France et Haut Niveau
- Rayonnement : Enjeux sociétaux

Dès lors, les besoins de contenus pour répondre aux attentes de cette cible sont :

- L'actualité de la discipline
- Des résultats sportifs / les records / des statistiques
- Des dates d'événements
- Des photos et vidéos d'événements
- La réglementation
- Des informations sur les formations
- La présentation d'athlètes des Equipes de France

**Le prescripteur** entend le discours de marque suivant :

- Fédérer : notre réseau
- Diversité : roller pour tout un chacun, mixité
- Performance : professionnalisation, événementiel sportif
- Ouverture : enjeux sociétaux, accessibilité

Les besoins de contenus de cette cible sont :

- Accès aux sports
- Présenter le réseau et les services fédéraux
- Mettre en avant l'Equipe de France roller
- Présenter les dispositifs d'accès au roller
- Mixité, professionnalisation, lutte contre les incivilités
- Présenter toutes les filières de formation, pour tous les publics
- Apporter des ressources pour les médias

Pour répondre aux besoins de ces cibles, il a fallu déterminer les éléments de la stratégie digitale, en prenant conscience que la part des consultations des sites Internet via des téléphones mobiles ou des tablettes sera de plus en plus importante.

La contrainte autour de l'approche mobile est que l'interface doit être très simple.

Dès lors, le menu fédéral a été revu, avec une approche très simple, et une entrée par discipline. Cependant, au lieu d'avoir des menus, puis des sous-menus, l'internaute entrera directement sur la page, avec une présentation des informations.

C'est un site de transition, qui doit pouvoir évoluer constamment, notamment lorsque la gestion des résultats évoluera.

Ce nouveau site nécessite de repenser la stratégie éditoriale et sociale, consistant à publier les bons contenus au bon moment. Pour cela, il faut compter un an et demi pour la mise en œuvre, soit une application début 2017.

## 12. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)

---

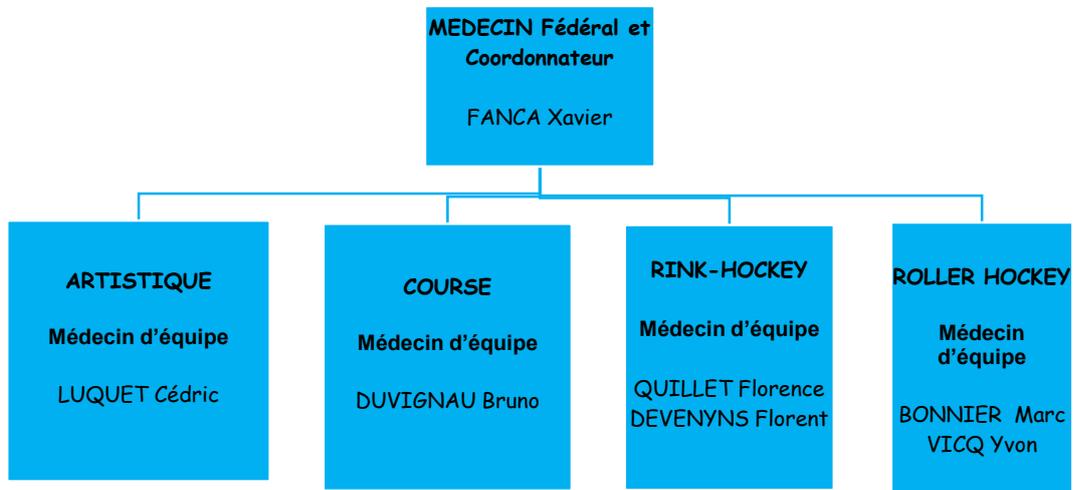
### 12.1. Bilan des surclassements supérieurs et des doubles surclassements 2015

197 dossiers ont été validés au 24 novembre 2015, dont :

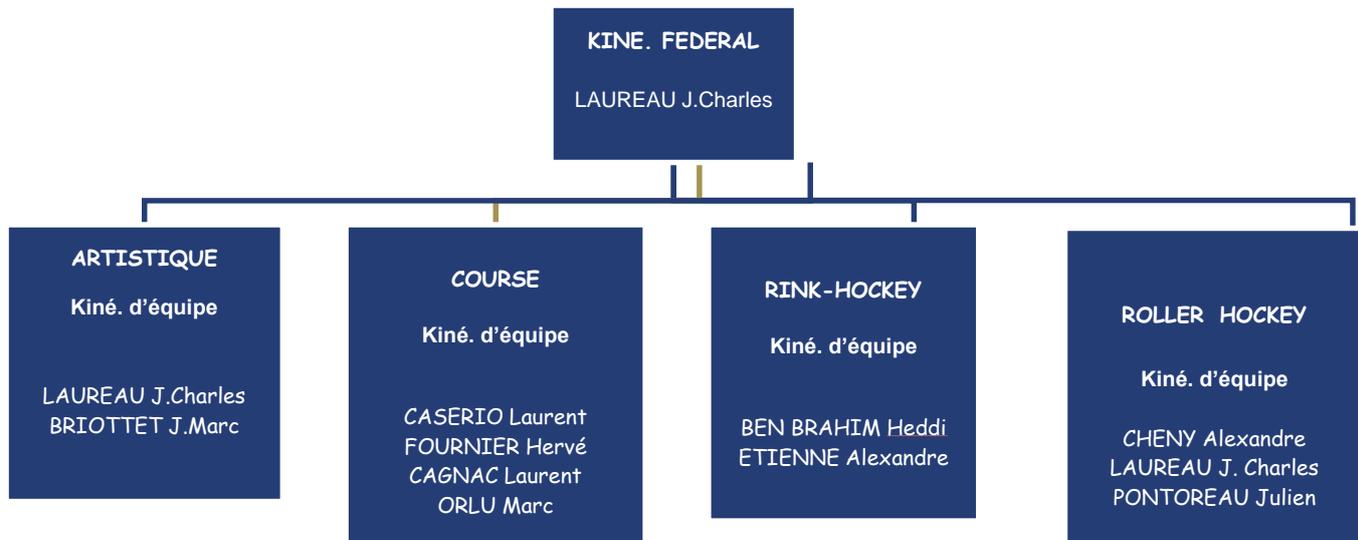
- ✓ 157 hommes (surclassement supérieur) :
  - 54 dossiers en rink hockey
  - 103 dossiers en roller hockey
- ✓ 40 filles (surclassement supérieur et double surclassement) :
  - 13 dossiers en rink hockey, dont 7 dossiers en surclassement supérieur (nées en 1999) et 6 dossiers en double surclassement (nées en 2000) ;
  - 27 dossiers en roller hockey, dont 16 dossiers en surclassement supérieur (nées en 1999) et 11 dossiers en double surclassement (nées en 2000).

## 12.2. Composition de la Commission médicale

### Equipe médicale

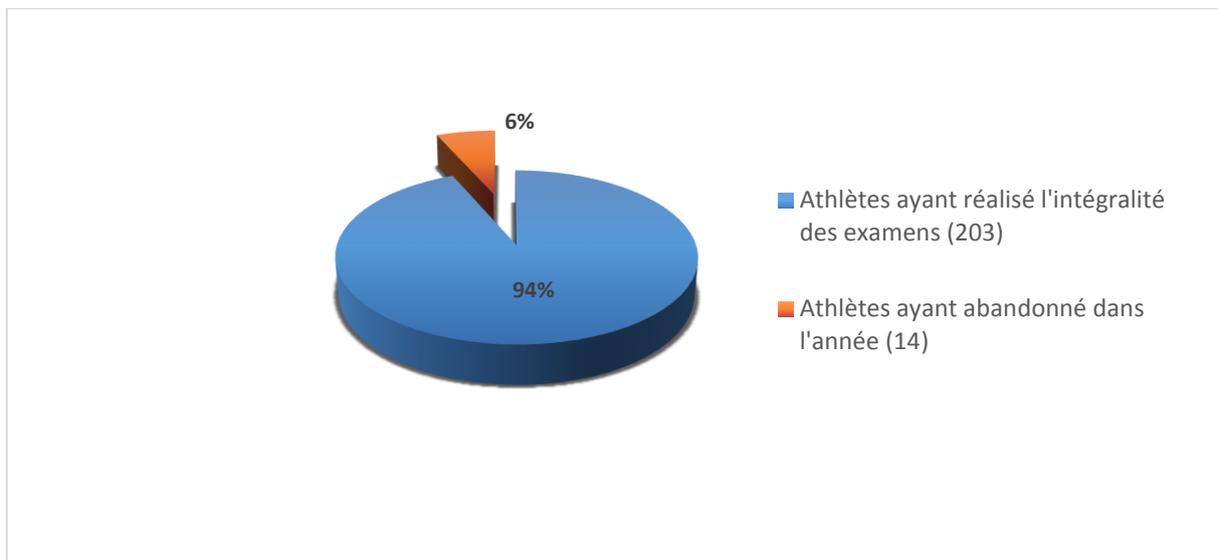


### Equipe paramédicale

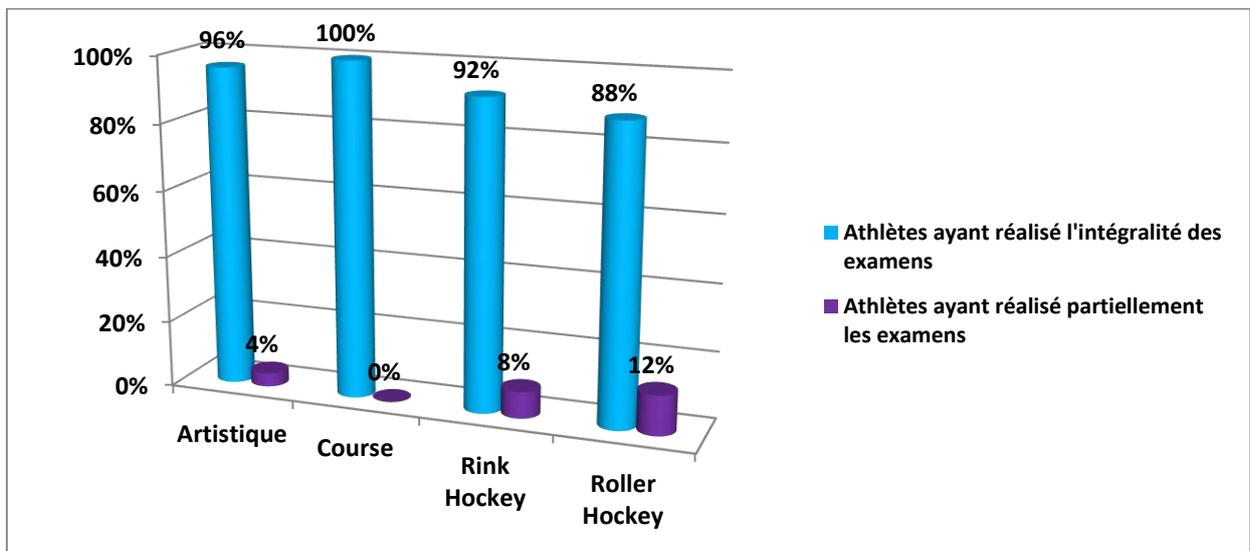


### 12.3. Suivi médical réglementaire

#### Résultats toutes disciplines confondues :



#### Résultats par discipline :



### 12.4. Dopage

14 personnes ont été contrôlées en 2015. Tous les résultats étaient négatifs.

## 13. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT)

---

La Direction Technique Nationale se projette déjà en 2017, pour une nouvelle Olympiade, et une nouvelle équipe de dirigeants de la fédération.

### 13.1. Nature et activité de la DTN

A partir d'un agenda partagé, tous les membres de la DTN indiquent leurs activités, et le temps passé. Il résulte que sur une équipe technique de 25 personnes, il y a quasiment 10 temps plein utilisés sur le **Haut Niveau** (stages, compétitions, logistiques Equipes de France...).

Pour la **formation** (préparation des cours, des supports pédagogiques, logistiques, interventions), cela regroupe un peu plus de 4 temps plein.

Le **développement** regroupe les activités liées à l'école du roller, santé, bien-être, développement dans les disciplines, activités dans les ligues....

Au-delà de ces trois missions, il y a du temps de Direction Technique Nationale (coordination en interne), du temps de déplacement (à peu près 2 temps plein). Sur l'ensemble de l'équipe technique, c'est un peu plus de 1 000 nuits en dehors du domicile, avec des fourchettes hautes d'un peu plus de 90 nuits en dehors du domicile.

Ces éléments ont permis d'envisager les évolutions.

### 13.2. Les évolutions

La commande fédérale est que depuis quelques années, la fédération évolue vraiment d'une confédération à une fédération de roller. L'organisation de la DTN était imprégnée de cette ancienne organisation fédérale qui respectait la mise en œuvre d'une politique sportive à destination des disciplines sportives et des comités nationaux.

Aujourd'hui, on se rend compte qu'il faut se réorienter. Il faut apporter plus de souplesse, plus de capacité à s'adapter à cette organisation, aux commandes des élus de la fédération, de ses clubs. S'adapter également à avoir d'autres partenaires, notamment les ligues régionales, comme opérateurs.

Il y a également les commandes de l'Etat. La Direction Technique Nationale est effectivement composée essentiellement d'agents de l'Etat, auprès desquels le Ministère passe des commandes.

Les commandes du Ministère sont toujours sur 3 secteurs d'activités, qui conditionnent la convention d'objectifs :

- Le Haut Niveau
- La formation
- Le développement : l'accès à la pratique, dont la dernière commande est la mise en œuvre d'un plan « sport citoyen »

### 13.3. Le plan « sport citoyen »

Le plan « sport citoyen » s'appuie sur deux secteurs d'activités :

- Le sport porte des valeurs citoyennes lorsqu'il est pratiqué dans un club : l'encadrement des clubs est le vecteur d'une transmission des valeurs citoyennes de la pratique sportive. C'est un signe de reconnaissance fort des dirigeants de clubs
- Favoriser l'accès à la pratique pour ceux qui peuvent en être un peu éloignés : l'Etat a ciblé des zones géographiques, où il estime que le sport pourrait être une des solutions à certains comportements à risque, certaines dérives.

L'Etat demande à ce que les fédérations et leurs clubs soient en mesure de conduire des projets à destination des zones prioritaires.

Par rapport au plan « sport citoyen », la fédération pouvait intervenir sur deux secteurs :

- La formation
- L'accès à la pratique

La fédération a été retenue pour l'un des deux projets : l'accès à la pratique, qui sera financé à hauteur de 50 000 €. Deux actions ont été présentées :

- Des équipements (skateparks) existent, à côté desquels il n'y a pas de structure associative. L'idée est de se dire que s'il y a des skateparks dans les zones d'intervention de l'Etat et qu'il y a un club à proximité, essayons de nous rapprocher pour essayer de conduire des projets.
- Accès au grand public, en incitant à monter des équipes pour participer à des événements d'endurance.

La fédération a conclu une convention avec l'Etat pour être agréée service civique, et recruter pour accompagner les clubs affiliés à mettre en œuvre ces deux actions. Avec les ligues, il s'agirait de mettre à disposition des clubs des services civiques qui seront chargés de monter le projet.

### 13.4. La formation (Patrick RINGARD)

Il est demandé par le Ministère de produire une stratégie fédérale de formation. Les filières se sont multipliées.

Ce qui a guidé les travaux c'est d'accompagner l'évolution de la fédération. Aujourd'hui, des encadrants se présentent à la fédération pour faire du roller, et non pas uniquement des disciplines spécifiques.

Ce qui a changé :

- Suppression de l'obligation de passer le BIF pour accéder au BEF
- Harmonisation des contenus de formation
- Accessibilité du diplôme d'Etat, en valorisant les diplômes fédéraux

On constate qu'il y a une diminution de 24 % des BIF roller, compensée par une augmentation de BEF de 36 %. Environ 80 personnes se forment sur les diplômes fédéraux, avec un pourcentage de réussite de 80 % en moyenne.

En 2014-2015, 78 personnes ont été formés en diplômes professionnels : + 32 %.

Les tendances de formation pour 2015-2016 sont en progression.

Dans les enquêtes emploi réalisées, on se rend compte que les besoins sont beaucoup sur les pratiques loisirs.

### 13.5. Le Haut Niveau

C'est l'activité la plus importante, et la plus financée par l'Etat. Depuis quelques années, volonté de l'Etat de réformer le dispositif du sport de Haut Niveau, puisque trop de disciplines de Haut Niveau, trop d'athlètes de Haut Niveau, face à un financement en diminution.

La Cour des Comptes considère que l'Etat saupoudre, sans réel résultat dans ce domaine. Pour la prochaine Olympiade, il faudra faire une demande de reconnaissance de Haut Niveau. La Commission technique « sport de Haut Niveau » du Conseil National du Sport a travaillé sur une réforme du Haut Niveau.

Les critères de reconnaissance de Haut Niveau sont :

- Une analyse de la pratique internationale de ce sport : minimum de 30 nations aux Championnats du Monde
- Si pas 30 nations, minimum de 15 nations avec France dans le top 4

Le critère de performance sera d'autant plus contraignant que le nombre de pays sera faible.

Ce dossier sera instruit par le Ministère courant du premier semestre 2016.

A cette occasion, certaines disciplines peuvent faire une première demande de reconnaissance de Haut Niveau. Uniquement les disciplines reconnues par le CIO, et contenues dans la short liste pourront faire cette demande. Il faudra s'interroger sur une demande de reconnaissance de Haut Niveau pour le skateboard, ou attendre de savoir s'il devient Olympique.

A la suite de cela, il faudra présenter un projet de performance.

Le Ministère attribuait un quota de sportifs de Haut Niveau à chaque fédération. Un niveau de performance devra désormais être atteint pour pouvoir figurer sur les listes de sportifs de Haut Niveau. Le niveau de performance n'est pas anodin.

A l'image de ce contexte, il faut être capable de s'adapter. C'est pourquoi, l'organigramme de la Direction Technique a été remanié :

- Le Haut Niveau
- Ressources et Développement : porter des projets généraux « roller » (école du roller, manifestations grand public, santé, équipement...)
- Missions auprès des Régions
- Département Formation et Emploi

## 14. Questions diverses

---

1. Question diverse reçue par mail : Peut-on inscrire dans le règlement sportif uniformisé dans le cadre du projet de développement du roller, l'entente ou regroupement pérenne entre deux clubs pour les catégories jeunes (allant jusqu'en U17) ?

Suite à l'adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur, un règlement sportif, regroupant les règles sportives de chaque discipline, ainsi qu'une partie commune est créé. Il comporte d'ores et déjà les dispositions sportives, telles que les prêts, mutations, etc. contenues dans l'ancien règlement intérieur.

Ce règlement sportif fédéral, dont l'adoption relève de la compétence du Conseil d'Administration, sera amélioré chaque année. Un groupe de travail réfléchit d'ores et déjà à des améliorations pour la saison 2016-2017. A cette occasion, la question de l'intégration du dispositif de l'entente ou du regroupement de clubs sera étudiée.

2. Question diverse posée en séance : est-il envisageable de créer une licence « école de roller » ?

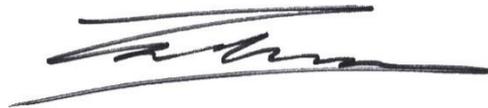
Il est en effet désormais nécessaire d'étudier cette possibilité, en travaillant sur une catégorie a-disciplinaire.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale à 12h30, en assurant aux clubs qu'ils continueront à être invités à l'Assemblée Générale.

Nicolas BELLOIR  
Président

Handwritten signature of Nicolas Belloir in black ink, featuring a large, stylized 'B' and 'J'.

Stéphane CASTERAN  
Secrétaire Général

Handwritten signature of Stéphane Casteran in black ink, consisting of several horizontal strokes.